

les carnets de **Retraite & société**

Vieillesse et territoires
Défis démographiques,
enjeux démocratiques

Marion Scheider, Thibault Moulart, Jean-Philippe Viriot Durandal (dir.)

les carnets de **Retraite & société**

Vieillesse et territoires.
Défis démographiques,
enjeux démocratiques

(Extraits)

“ **Les carnets de Retraite et société** sont diffusés lors de conférences, colloques ou ateliers. Ils proposent un ou plusieurs articles sur un thème précis, parus ou à paraître dans la revue *Retraite et société*. ”



Sommaire

Avant-propos

> Marion Scheider, Thibault Moulaert,
Jean-Philippe Viriot Durandal

08

ARTICLES

Le village dans la ville : l'expérience d'un quartier
qui fait territoire et lieu

> Hervé Marchal

15

Hétérogénéité territoriale des vieillissements en Afrique :
approche globale et études de cas au Sénégal

> Muriel Sajoux, Enguerran Macia

49

RÉSUMÉS

Articles parus dans *Retraite et société*, n° 76

89

avant

Marion Scheider, laboratoire 2L2S, université de Lorraine,
membre du Réiactis

Thibault Moulaert, laboratoire Pacte, université de Grenoble-Alpes,
membre du Réiactis

Jean-Philippe Viriot Durandal, laboratoire 2L2S, université de Lorraine,
président du Réiactis

Entre 2000 et 2050, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus passera de 600 millions à près de 2 milliards, soit une augmentation de 230 % en l'espace de cinquante ans seulement (ONU, 2011 ; ONU, 2013). Dans le même temps, les populations humaines seront massivement concentrées dans les villes et leur périphérie. Alors que 2,5 milliards de personnes supplémentaires sont attendues dans les milieux urbains à l'horizon 2050, de multiples initiatives voient le jour à travers le monde et participent à adapter nos manières de concevoir et de façonner les territoires (ONU, 2014).

En 2007, un programme emblématique de l'adaptation des territoires au vieillissement va rendre les enjeux de ces phénomènes particulièrement visibles sur le plan international. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) lance alors la démarche des « Villes-amies des aînés » (Vada), qui sera élargie, dès 2010 avec le développement du Réseau Mondial des « Villes et communautés-amies des aînés », afin d'inclure les différents types d'espaces territoriaux (de l'urbain au rural). Ce programme vise explicitement à penser et agir sur les rapports entre âge et environnements physique et social, tout en cherchant à adopter des méthodes de diagnostic participatif intégrant

propos

à la fois les décideurs publics et privés, les professionnels concernés par l'avancée en âge (pas uniquement ceux du secteur socio-sanitaire ou gériatrique) mais aussi les aînés et leurs proches (pour des aînés qui ne pourraient s'exprimer par eux-mêmes). Dans cette même perspective, la Commission européenne a pour sa part décrété que 2012 serait l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations (EY2012) et encouragé la formation du Partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé (*European Innovation Partnership on Active and Healthy Ageing — EIP-AHA*), dont la vocation est de regrouper les acteurs intéressés par les démarches en faveur des « environnements-amis de tous les âges » (*age-friendly environments*). Plus tard, en décembre 2015, Age Platform, qui coalise plus d'une centaine d'organisations majeures de retraités ou travaillant avec les personnes âgées en Europe, lançait la Convention européenne sur le changement démographique. Quelques mois auparavant, en avril, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'intéressait quant à elle à la manière dont les villes intègrent les aînés dans une perspective de développement durable (OCDE, 2015).

L'intérêt convergeant des grandes instances internationales pour l'étude des interactions complexes entre transition démographique et mutation territoriale témoigne des défis qui se posent désormais concrètement aux gouvernements : comment gérer et anticiper les effets du vieillissement sur un territoire où se mêlent des questions aussi diverses que l'urbanisation intensive, l'adaptation du périurbain ou la fragilisation du milieu rural ? La réflexion implique en outre de multiples niveaux d'action et de pouvoir qui excèdent ceux de l'entité politico-administrative « ville » et font intervenir une myriade d'acteurs de l'action publique, du secteur privé, mais aussi de l'économie sociale et solidaire et de la société civile. Dans ce contexte, la place et le rôle (réels ou supposés) des aînés eux-mêmes, au sein de différents dispositifs reliant un ensemble de pratiques, méritent d'être mis en lumière à travers une pluralité d'expériences situées au niveau microlocal (le quartier, le « territoire vécu », la *community*, le *neighborhood*, le *district* ou le *ward* chez les Anglo-Saxons), au-delà du « chez soi », mais également au niveau local (une ville, un village) ou encore à l'échelle supralocale (l'intercommunalité ou des niveaux intermédiaires entre l'espace local et régional ou central). Utilisant à l'occasion le vocable de la « participation citoyenne » ou de la « citoyenneté », ces expériences sont diversement connues et mises en scène en fonction de la capacité de leurs acteurs à accéder et à négocier, au sein de l'espace public.

À la jonction entre avancée en âge et aménagement des territoires, ce questionnement rend plus utile encore le regard pluridisciplinaire des spécialistes du vieillissement (sociologues, démographes, épidémiologistes, économistes, etc.) et de ceux des territoires (géographes, urbanistes, architectes...).

Le dossier *Vieillesse et territoires* (partie 1) de la revue *Retraite et société* s'inspire des nombreux échanges internationaux développés à l'occasion d'une étude menée par le Réseau d'études international sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique (Réiactis) dans le Grand-Est français, au Québec (Canada), aux États-Unis ainsi

que dans quatre grandes villes européennes (Barcelone, Bruxelles, Manchester et Mons) entre 2013 et 2016¹. Ces échanges s'alimentent aussi lors des Colloques internationaux du Réiactis, à l'instar de son V^e colloque ayant eu lieu à Lausanne en 2016². Il s'attache à poser un cadre conceptuel ainsi qu'une ouverture géographique autour des notions de « vieillissement » et de « territoires ». En écho à la volonté du Réiactis d'associer la recherche et la valorisation d'acteurs engagés en matière gérontologique et d'expériences innovantes, ce dossier entend ouvrir des perspectives à partir du témoignage d'acteurs dont la diversité permet de construire une mosaïque de points de vue sur l'adaptation des territoires au vieillissement. Dans cet esprit, ce *Carnet de Retraite et société* propose deux articles extraits de ce numéro.

Le premier présente les résultats d'une enquête de terrain réalisée entre 2013 et 2015 dans un quartier pavillonnaire français. L'auteur, Hervé Marchal, propose d'interroger les rapports qui lient les populations vieillissantes à leur territoire d'habitation. À partir d'un panel de données qualitatives recueillies via une série d'entretiens semi-directifs, de *focus groups* et d'observations, et conjuguées à des données quantitatives micro-locales, l'auteur tente de comprendre pourquoi ce quartier pavillonnaire, de prime abord peu propice à l'expérience du vieillissement, est pourtant « vécu comme un "village avec une âme" ». Tout au long de son analyse, il décline les identités que revêt le quartier des Pruniers, pouvant représenter à la fois « un territoire d'engagements associatifs et [comme] un lieu de sociabilité aux multiples scènes » du quotidien. Délaissant la notion d'« espace », selon lui trop « lisse », Marchal s'appuie sur ces identités fortes attri-

1. Le Réiactis a été soutenu dans ce projet par la Carsat Bourgogne Franche-Comté, Malakoff Médéric, la Mutualité sociale agricole (MSA) de Bourgogne et la Fondation de France.

2. Le Réiactis, en partenariat avec la Haute École de travail social de la Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et le Pôle de recherche national « Surmonter la vulnérabilité : perspective de parcours de vie » (PRN LIVES, université de Lausanne), organisait son V^e Colloque international sur le thème « Vieillissement et pouvoir d'agir : entre ressources et vulnérabilités », du 10 au 12 février 2016 à Lausanne (Suisse).

buées au quartier pour démontrer de manière originale les liens puissants qui unissent les habitants à leur quartier.

Dans le second article, Muriel Sajoux et Enguerran Macia portent leur regard sur les défis auxquels sont nouvellement confrontés les pays d'Afrique face au phénomène que représente pour eux le vieillissement de leurs populations. À partir du constat de la variabilité des contextes démographiques et économiques existants sur le continent africain, les auteurs soulèvent l'importance de croiser les niveaux d'observation. Confrontant des données issues de grandes enquêtes et d'organisations supranationales avec une analyse secondaire de données collectées dans le cadre de projets de recherche réalisés plus particulièrement au Sénégal, l'article mobilise différentes échelles territoriales afin de « mettre en exergue la manière dont les disparités territoriales influent sur la variabilité des modalités du vieillir en Afrique ».



Références

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2015, *Ageing in Cities*, Paris, OECD Publishing, 204 p.

Organisation des Nations unies (ONU), 2011, *World population prospects. The 2000 revision: highlights*, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population division, 164 p.

https://www.2000litergesellschaft.ch/fileadmin/user_upload/Referenzen_und_Literatur/UN_2011_World_Population_Propects_2010_Revision.pdf

ONU, 2013, *World population ageing 2013*, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population division, 114 p.

<http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/ageing/WorldPopulationAgeing2013.pdf>

ONU, 2014, *World urbanization prospects. The 2014 revision*, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 517 p.

<https://esa.un.org/unpd/wup/publications/files/wup2014-report.pdf>

Le village dans la ville : l'expérience d'un quartier qui fait territoire et lieu

Hervé Marchal, professeur des universités en sociologie,
Centre Georges-Chevrier (CGC), université de Bourgogne

Cet article présente les résultats d'une recherche menée auprès d'habitants âgés de plus de 65 ans vivant au sein d'un quartier pavillonnaire. Celui-ci est situé dans une ville du Nord-Est de la France comptant environ 150 000 habitants.

Dès lors que l'on se focalise sur le phénomène du vieillissement dans l'habitat pavillonnaire, un paradoxe doit d'emblée être souligné. En effet, alors qu'il est courant de mettre en avant l'idée d'une inadéquation entre le pavillon et les besoins des personnes âgées, on observe qu'aujourd'hui, en France, deux ménages de retraités ou d'inactifs âgés sur trois résident dans une maison individuelle (Berger *et al.*, 2010). Ces publics âgés sont même propriétaires sur le plan national de 40 % du stock de pavillons. Plus précisément encore, parmi les octogénaires, six sur dix résident en France dans ce type de logement. Autrement dit, les données statistiques nationales montrent que vieillissement et habitat pavillonnaire sont loin d'être antinomiques. Et cela ne vaut pas que pour la France : des chercheurs nord-américains et australiens s'accordent eux aussi sur le fait que de nombreux habitants de pavillons souhaitent vieillir le plus longtemps possible au sein de leur maison (Davison *et al.*, 1993 ; Desprès et Lord, 2002).

Le quartier sur lequel nous avons mené nos investigations semble exemplaire de cette tendance à vouloir vieillir dans son pavillon. Le quartier des Pruniers¹, qui compte près de 5 600 habitants en 2015, voit sa part relative des 60 ans et plus s'élever à près de 30 % selon les données du centre communal d'action sociale (CCAS). De façon plus précise, notons que 21 % de la population des Pruniers est âgée de plus de 65 ans en 2015 et 12 % de plus de 74 ans. La part de vacance et le taux de rotation y sont faibles. Il faut dire qu'il y a ici 76 % de propriétaires de pavillons individuels construits en majorité au

1. Il s'agit d'un nom d'emprunt, les termes du contrat de recherche prévoyant de garantir l'anonymat du quartier étudié.

cours des années 1960-1970. Le quartier se caractérise par une ancienneté très importante des personnes vieillissantes dans leur logement. S'appuyant sur les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le CCAS nous indique en effet que plus de 55 % des 65 ans et plus sont installés au sein des Pruniers depuis au moins 30 ans et que 90 % des 65 ans et plus vivent dans le quartier depuis plus 10 ans.

En dépit de sa taille qui l'éloigne statistiquement de la figure du village², le quartier est connu des services de la mairie et du centre communal d'action sociale (CCAS) pour être un cadre de vie défendu par des personnes retraitées plus ou moins âgées qui y trouvent une ambiance justement villageoise. « Ils [les habitants âgés et engagés] défendent leur quartier qui est comme un village pour eux », nous dira à ce propos la chargée de mission, M^{me} Martin, qui anime le comité de quartier et que nous avons rencontrée au tout début de la recherche, en septembre 2013. « Nous sommes ici avec des personnes âgées qui ont le temps et qui sont exigeantes. Pour nous, ce n'est pas toujours facile, car ils ne lâchent rien, mais c'est vrai que ça bouge ! », ajoutera-t-elle.

Quant au directeur du CCAS, lui aussi interviewé en amont de notre recherche, il tiendra les propos suivants : « Ah ! Les Pruniers, c'est pas rien, c'est un village pour les anciens, c'est leur village ! Et c'est vrai que c'est un cas un peu particulier, car les gens, souvent des retraités, et même des personnes assez âgées, se mobilisent pour faire vivre leur quartier. Il y a toute une histoire aux Pruniers. On ne part pas des Pruniers, on y reste et on se bat pour y vivre bien. »

Comment expliquer que ce quartier pavillonnaire, composé de maisons à étages érigées pour l'essentiel dans les années 1960-1970 et *a priori* peu adaptées au vieillissement, soit le théâtre d'initiatives habitantes pour y vieillir bien et d'une vie sociale dense ? Comment comprendre

2. Un village n'en est pas un à partir du moment où, selon l'Insee, plus de 2 000 habitants vivent regroupés sur un même territoire.

que ce quartier soit vécu comme un « village avec une âme », selon les mots récurrents des habitants rencontrés ?

Un élément justifie notamment que l'on prête attention à cette question : les morphologies de l'étalement urbain, se traduisant notamment par la construction de quartiers pavillonnaires, n'ont pas envisagé le vieillissement dans leur processus de développement. L'urbanisme de secteur, comme le nomme David Mangin (2004), ne s'est guère préoccupé de la question de la vieillesse. Les zones pavillonnaires ont effectivement été pensées et conçues à partir de représentations spécifiques mettant en scène un mode de vie associant accession à la propriété, famille nucléaire, recours à l'automobile et autonomie domestique (Fortin *et al.*, 2008). Au développement de vastes zones de pavillons a ainsi présidé un zonage fonctionnel allant de pair avec une séparation des fonctions urbaines (habitat, travail, loisirs, consommation), d'où l'existence de zones principalement résidentielles, à l'instar du quartier des Pruniers. Si des réflexions critiques sont menées quant à cet urbanisme fonctionnel en termes de soutenabilité, de manque d'équipements et d'étalement urbain (Berque *et al.*, 2006), force est de constater qu'il existe assez peu de recherches de terrain qui interrogent la pertinence de telles zones pavillonnaires pour les aînés qui y habitent. Or la problématique du vieillissement en habitat pavillonnaire est une préoccupation centrale aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord (Thomann, 2009 ; Nowik et Thalineau, 2010 ; Lord et Després, 2012).

Aujourd'hui, le vieillissement de la population redéfinit la « question pavillonnaire » et pose de nouveaux enjeux de société. Si l'on analyse les travaux sur le vieillissement en milieu pavillonnaire, menés en Amérique du Nord, on voit combien les questions de l'adaptation de l'environnement, de la mise en place de services *ad hoc*, de la proximité des commerces et services, de la sécurité des lieux ou encore de l'animation des quartiers sont centrales (Pihet, 2003). Quant aux zones pavillonnaires françaises, dont Les Pruniers incarne à n'en pas douter une figure exemplaire, peuvent-elles répondre aux besoins et aux attentes

des personnes qui y vieillissent ? Quelles sont les possibilités, sinon d'adaptation, du moins d'ajustement des aînés, d'une part, et des espaces, d'autre part ?

Après avoir décrit le quartier des Pruniers et précisé nos options théoriques et méthodologiques, nous montrons dans une seconde partie en quoi le quartier est, plus qu'un simple espace, l'incarnation d'un véritable territoire accueillant des initiatives habitantes, même si les habitants les plus âgés – entendons les « pionniers » du pavillonnaire – y perdent de leur emprise. Nous soulignerons ensuite, dans une troisième partie, dans quelle mesure le quartier est aussi un lieu de sociabilité aux multiples scènes qui en font un « village dans la ville », d'où les attentes fortes des habitants vieillissants envers les décideurs pour que le quartier réponde à leurs besoins, comme nous le soulignerons en conclusion.

Penser l'inscription des aînés dans leur quartier

Les Pruniers, un quartier urbain au décor rural

Le quartier des Pruniers est situé à environ 4 km du centre névralgique de la ville au sein de laquelle il est intégré, de sorte que nous ne sommes pas dans une zone périurbaine très excentrée où l'accessibilité aux services et aux aménités urbaines n'est possible qu'en automobile (Mondou et Violier, 2010). Les Pruniers est en effet relié au centre-ville par des lignes de bus et, bien qu'étant une vaste zone résidentielle, il bénéficie de quelques équipements et services (boulangerie, supermarché, centre socioculturel, mairie de quartier, agence postale, pharmacie, opticien, cabinets infirmiers et de médecine générale), tout en étant proche d'une vaste zone commerciale, accessible uniquement en voiture. Il s'agit donc d'un quartier pavillonnaire situé dans le périmètre de la ville à laquelle il appartient.

À cet égard, notre propos est complémentaire de travaux de recherche qui portent sur des personnes âgées vivant

au sein de zones de pavillons périurbaines davantage excentrées de la ville – zones considérées par certains analystes comme inadaptées face à l'avancée en âge (Caradec, 2010) et par d'autres, comme de possibles ressources en la matière (Lord, 2011 ; Rougé, 2014). Il entre également en résonance avec des recherches menées dans des territoires ruraux moins bien pourvus en prestations et services susceptibles d'accompagner le vieillissement (Gucher, 2015).

Bien que le quartier soit proche du centre-ville, le décor reste à sa lisière champêtre et bucolique, même si l'on devine la silhouette de camions derrière les champs environnants qui rappellent que les grandes voies de circulation routière ne sont pas très loin. La visibilité d'enseignes de grandes marques commerciales franchisées implantées dans une vaste zone commerciale confirme quant à elle que Les Pruniers est maintenant intégré à un tissu urbain certes discontinu, mais bien présent et en extension. Le quartier s'est développé depuis 60 ans en englobant un petit village, si bien qu'il s'organise autour d'un petit centre historique qui se caractérise par son église, sa place, ainsi que ses commerces et services de proximité. Nous verrons que le rôle de cette centralité historique est des plus importants à saisir pour comprendre en quoi le quartier s'apparente, pour nombre d'habitants de plus de 65 ans, non seulement à un « espace de vie » fait de cheminements piétonniers et de petits déplacements quotidiens (en automobile, en bus et surtout à pied), mais aussi à un « espace vécu », où l'on construit son identité personnelle (moi intime) et sociale (moi relationnel).

Une approche sociospatiale du quartier et de ses habitants

Le rapport au domicile est couramment analysé lorsqu'on veut étudier le quotidien des aînés (Nowik et Thalineau, 2014), mais c'est celui au quartier qui nous intéresse ici à travers la compréhension du quotidien de personnes âgées de plus de 65 ans. Ce que l'article défend, c'est l'idée selon laquelle le quartier incarne un « support »

(Martuccelli, 2002, p. 63 ; Caradec, 2012, p. 109) plus important que la maison, qui fonde ses habitants à sou-haiter y vieillir et même à s'y investir. Aussi Les Pruniers serait-il symptomatique d'une tendance à vouloir vieillir moins dans son pavillon que dans son quartier. Plus lar-gement, l'article entend interroger les formes plurielles et nuancées de rapports au quartier et à ses habitants telles qu'elles sont vécues et ressenties, tout en soulignant des initiatives habitantes. Ainsi, le propos reprend les acquis des approches sociologiques relatives à la vie de quar-tier pour distinguer le quartier conçu, agencé rationnelle-ment d'en haut, du quartier vécu³, saisi d'en bas à travers des pratiques sociales et spatiales spécifiques (Hoggart, 1970 ; Young, Willmott, 2010).

Plus globalement, il ressort des recherches sociologiques et géographiques les plus récentes que le quartier consti-tue pour de nombreux individus une échelle identitaire pertinente (Authier *et al.*, 2006). Afin de saisir finement les rapports à celui des Pruniers, nous distinguerons les notions d'« espace », de « territoire » et de « lieu » (Di Méo, Buléon, 2005 ; Di Méo, 2007) : si l'espace renvoie, à un niveau macrosocial, à des logiques d'anonymat, de glo-balisation et par extension à des dynamiques de dématé-rialisation, le territoire désigne, à un niveau mésosocial, une échelle d'action collective où émergent des initia-tives habitantes et où se forment des identités collectives. Quant au lieu, il permet de saisir, à un niveau microsoc-ial, ce qui renvoie au familier, au vécu, au sensible, aux ancrages psychoaffectifs de chacun.

Par ailleurs, même si notre recherche porte sur les habi-tants de plus de 65 ans vivant aux Pruniers, il est là encore question d'éviter tout substantialisme. Car ces hommes et ces femmes ne constituent pas un groupe homogène. Un certain nombre de personnes rencontrées lors de notre recherche sont des « pionniers » du pavillonnaire. Il s'agit

3. Sur la distinction entre « espace conçu » et « espace vécu », nous renvoyons le lecteur aux écrits d'Henri Lefebvre (1974).

majoritairement d'ouvriers et d'employés qui ont accédé à la propriété d'un pavillon en lotissement durant les années 1950-1960. Ces pionniers sont âgés aujourd'hui de plus de 75 ans et témoignent d'un rapport parfois tourmenté au quartier, comme nous le verrons. Nous avons également rencontré leurs « successeurs », âgés entre 65 et 75 ans. En dépit de différences d'âge parfois importantes, les habitants de ces groupes ont ceci en commun d'avoir acquis un pavillon dans un contexte de soutien à la propriété (Bourdieu et Saint-Martin, 1990) et dans une société française alors en voie de « moyennisation » (Mendras, 1994). Pour nos informateurs, l'accession à la propriété dans les quartiers pavillonnaires a souvent été synonyme d'aventures résidentielles, associatives et politiques (Bidou, 1984); c'est le cas aux Pruniers, où les « anciens » se sont engagés dans des associations parfois politisées afin que le quartier ne soit pas oublié de la mairie et bénéficie d'équipements socioculturels.

Aujourd'hui coexistent donc deux générations, celle qui a grandi dans une France encore largement rurale (et en guerre) des années 1930 et du début des années 1940, et celle qui a grandi dans le contexte des Trente Glorieuses, période durant laquelle la France s'est urbanisée (Raymond, 1988). Ces deux générations ont été identifiées de façon inductive tout au long de notre recherche dans la mesure où il ne s'est pas agi d'établir *a priori* une distinction conceptuelle entre les *young old* (65-75 ans), les *old old* (75-84 ans) et les *oldest old* (85 ans et plus), (Lalive d'Épinay et Spini, 2007). Le risque de se référer à ces catégories surplombantes est en effet de gommer la grande diversité des situations vécues et ressenties, ce qui invite à prendre en compte nombre de dimensions dépassant de fait un regard catégoriel fondé uniquement sur l'âge (état de santé, revenus, relations amicales, lieu d'habitation...). C'est ici que prend sens une « sociologie de l'individu », sensible aux différentes « épreuves » auxquelles celui-ci peut être confronté (Martuccelli, 2006) et attentive aux sentiments éprouvés par chacun d'entre nous (Caradec et Martuccelli, 2004).

La conjugaison de plusieurs méthodes qualitatives

Réalisée entre juillet 2013 et la fin de l'année 2015, notre recherche s'articule sur le plan de la méthode autour d'une démarche ethnographique conjuguant entretiens semi-directifs, *focus groups* et phases d'observation. Le choix d'une approche qualitative a été motivé notamment par le fait qu'il existe déjà de nombreuses données chiffrées sur le quartier des Pruniers auxquelles, précisément, le commanditaire de la recherche – le pôle Urbanisme de la ville – souhaitait donner du sens.

Pour la réalisation des entretiens, nous avons dans un premier temps pris contact avec un petit groupe d'habitants du quartier impliqués dans des activités associatives. À partir de quelques informateurs privilégiés, nous avons investi le quartier en suivant de multiples réseaux d'interconnaissance ; ainsi, 25 personnes (dont 16 femmes et 9 hommes) ont été rencontrées à leur domicile de cette façon. Afin d'éviter le biais relatif à cette entrée consistant à n'interroger que des personnes engagées dans le quartier et se connaissant entre elles – même si cela était nécessaire pour comprendre les ressorts des dynamiques collectives locales –, nous nous sommes également appuyés sur des listes fournies par les services de la ville en appelant au hasard des personnes de plus de 65 ans. Ce sont 30 autres personnes (dont 21 femmes et 9 hommes) qui ont été interrogées de cette façon. Au final, nous avons donc interrogé 55 personnes à leur domicile à travers 38 entretiens puisque 17 d'entre eux concernaient des couples⁴, ce qui nous a permis de disposer d'un échantillon très divers aussi bien du point de vue de l'habitat – différents types de maisons construites entre 1957 et 1990 ont été visités – et du lieu d'habitation – l'ensemble du quartier a été couvert –, que de la situation financière, familiale, de la trajectoire résidentielle ou encore de l'état de santé des personnes interrogées. Les

4. Lors des entretiens avec des couples, ce sont très souvent les hommes qui prenaient la parole. Parfois même, les femmes s'éclipsaient pour vaquer à leurs occupations.

entretiens ont duré chacun entre une et quatre heures. Par ailleurs, nous avons interrogé un certain nombre d'acteurs du quartier (commerçants, élus, chargé de mission, directeur de services sociaux...) pour mieux appréhender le(s) rapport(s) des aînés au quartier.

Nous avons également organisé trois *focus groups* (l'un au centre socioculturel, deux chez des habitants). Chacun a compté entre 7 et 9 personnes, si bien que 20 autres personnes (dont 17 femmes) ont pu être interrogées dans ce cadre. Si les entretiens ont été précieux pour comprendre le rapport vécu et personnel au quartier, les *focus groups* se sont avérés tout aussi importants dans la mesure où :

- ils ont été le théâtre de discussions et souvent de débats faisant émerger des considérations générales relatives à des valeurs et des impératifs (santé, situation financière et/ou familiale...);
- ils ont favorisé des dynamiques collectives qui ont abouti à des consensus sur ce qui est appréciable et sur ce qui manque aux Pruniers ;
- ils ont permis de discuter collectivement de pratiques réelles à travers des sujets de discussion échappant au chercheur lors de l'entretien individuel.

Enfin, nous avons réalisé nombre d'observations ponctuelles (centre socioculturel, commerces, comités de quartier, divers clubs de loisirs, jardins partagés...) pour nous rendre compte, au-delà des mots, de la vie quotidienne aux Pruniers. Ces observations sont incontournables dans la mesure où il est admis que personne n'a une représentation parfaitement objective de son vécu, et ne peut par conséquent en produire une description exhaustive. Et il faut compter avec le fait que certains aspects de la vie quotidienne sont inévitablement tus tant ils n'apparaissent pas suffisamment significatifs pour être décrits à un sociologue. Entre le dire et le faire, entre les mots et les choses, il y a un écart et il ne peut en être autrement – et ceci n'est pas une question d'âge.

Le quartier comme territoire

Force est de constater que Les Pruniers n'est pas un simple espace ; il constitue un territoire *stricto sensu*, entendons un cadre de vie nommé par ceux qui y habitent et identifié comme tel pour y mener des actions collectives. En effet, loin des logiques d'anonymat et d'impersonnalité, des processus planétaires de globalisation des échanges, le quartier, avec ses limites spatiales précises et visibles, permet de territorialiser l'individu, de l'ancrer durablement, de conforter son identité. Nombre de nos informateurs ont insisté sur le fait que le quartier des Pruniers correspond à une réalité matérielle tangible et concrète :

« Ici, on est dans un quartier fait de lotissements qui sont en périphérie de la ville. Les Pruniers sont de toute façon une entité géographique cernée. Vous avez les ponts, la rivière, la voie ferrée. Nous, c'est clair, on est au-delà des ponts ! Ici, c'est Les Pruniers, c'est pas la grande ville. Le quartier, c'est ça. »
[Homme, 86 ans, marié, habitant le quartier depuis 50 ans, automobilisé⁵]

Tout se passe donc comme si le quartier, doté de limites matérielles explicites, énonçait des frontières. Rappelons qu'une frontière permet de savoir qui l'on est, de se situer, de s'identifier, de créer de la ressemblance et de la différence, de définir un « eux » et un « nous », un intérieur et un extérieur. La frontière sécurise, et c'est à partir d'elle que l'on domestique son environnement, que l'on défend son cadre de vie. Parce que les limites définissent un dedans et un dehors, assurent une expérience spatiale concrète, elles autorisent des initiatives localisées, des engagements territorialisés qui ne peuvent se réaliser sans un support physique domestiqué collectivement. Ici, le quartier n'est pas qu'une réalité administrative et politique : derrière le mot, il y a bien une chose que l'on vit, que l'on défend et que l'on commente.

5. Sur la notion d'« automobilité », voir Marchal, 2014.

La construction d'une mémoire collective

Le quartier des Pruniers correspond à une scène où émergent des initiatives habitantes et des projets, où se forment des identités partagées et des affiliations, où se cristallisent des inscriptions mémorielles et des revendications. Par exemple, au moment de notre recherche, un collectif d'une vingtaine d'habitants, âgés de 65 à 84 ans, était engagé depuis plusieurs mois dans une démarche consistant à retracer l'histoire du quartier, à la valoriser et à la faire reconnaître par les acteurs de la ville. Cette construction d'une mémoire collective à travers la fabrication d'une expertise historique locale a exigé un fort investissement de la part des habitants mobilisés, tous étant des figures locales à l'exception de M^{me} Claire, tout juste installée et soucieuse de participer activement à la vie collective du quartier pour mieux s'y intégrer.

Ce travail de mémoire s'est voulu le plus sérieux et authentique possible à travers la mobilisation de savoirs indigènes et l'aide d'un ancien professeur d'histoire-géographie. Un étudiant en histoire à l'université, petit-fils d'une habitante mobilisée, a même réalisé son mémoire de master sur l'histoire des Pruniers depuis la Libération. Autant dire que les habitants se sont « équipés » (Latour, 1989) de références légitimes et de connaissances solides sur le sujet. Mais ces équipements ont été également matériels puisque des panneaux retraçant l'histoire des Pruniers ont été exposés pendant plusieurs mois au centre socio-culturel, avec en point d'orgue une présentation dans la salle des fêtes, en présence du maire, devant plus d'une centaine d'habitants. Des flyers ont été conçus, réalisés et diffusés au sein du quartier (commerces, antenne de mairie...) pour faire connaître cette initiative qui a fédéré un nombre croissant d'habitants, à commencer par des « pionniers » fiers de faire le récit de leur installation et de conter l'histoire sociale d'un quartier auquel ils sont attachés. Les photographies exposées sur les panneaux, souvent tirées d'albums de famille, témoignent d'un passé dont on a été acteur.

Ce qui se joue ici, c'est un droit à la mémoire relatif à un quartier pavillonnaire qui ressemble à tant d'autres et qui veut sortir de l'indifférence. Il s'agit de faire reconnaître la valeur d'un cadre de vie local, d'un art de vivre, d'une ambiance à défaut de pouvoir défendre un patrimoine :

« C'est clair qu'ici, c'est pas les maisons l'intérêt; franchement, elles ne sont pas très jolies; nous, c'est pas pour ça qu'on aime Les Pruniers, c'est clair, mais c'est le cadre de vie ». [Femme, 68 ans, mariée, habitant le quartier depuis 8 ans, automobilisée]

Mais ne nous y trompons pas, l'histoire dont il est question ici est une construction collective qui répond aux intérêts du présent. Derrière l'authenticité se jouent en effet des enjeux identitaires actuels visant à solidifier et à légitimer une image spécifique du quartier et une façon d'y vivre. Il revient au sociologue Maurice Halbwachs (1950) d'avoir le premier mis en évidence à quel point la mémoire collective se fabrique non pas en fonction du passé des groupes, mais au contraire, à partir de leur présent et plus particulièrement des enjeux dont ils sont partie prenante. La mémoire collective produite par les habitants des Pruniers, composée de mémoires individuelles et de leurs mises en relation, répond aux attentes d'habitants soucieux de faire en sorte que l'on n'oublie pas leur quartier, théâtre d'un vieillissement significatif de sa population. Les habitants des Pruniers exhument ainsi de façon arbitraire une histoire locale pour montrer que le quartier a longtemps été le lieu de revendications et de luttes, et que cela n'est pas fini.

Le quartier apparaît ici comme un cadre spatial qui unifie des habitants en contribuant à stabiliser non seulement une mémoire propre, mais aussi d'une façon plus large une identité de lieu. Les Pruniers est ainsi une sorte de « lest » (Halbwachs, 1970, p. 185) en ce qu'il participe à fixer un sentiment d'appartenance. La matérialité du quartier a donc pour effet de susciter chez des habitants une plus grande clairvoyance vis-à-vis d'eux-mêmes; ils ont une idée plus précise de ce qu'ils sont et de ce qu'ils veulent

être. Autrement dit, l'espace ne fait pas que consolider et raffermir l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, il l'explicite.

Ce faisant, contrairement aux rhétoriques sur la déterritorialisation généralisée (Urry, 2005), on voit combien la formation d'identités suppose des territoires, à commencer par ce support qu'est le quartier (Ramadier, 2006).

Être en prise sur l'aménagement du quartier pour « bien vieillir »

Cette volonté d'exercer une emprise sur le quartier, de participer à son aménagement, se traduit notamment par des propositions du comité de quartier⁶ en vue de penser des navettes pour les plus âgés peu mobiles ou de rendre encore plus praticables les chemins piétonniers et arborés qui entourent Les Pruniers, de sorte que se joue sûrement ici une « nouvelle alliance » entre ville et nature (Bourdeau-Lepage, 2017).

À cet égard, nous aimerions revenir ici sur une initiative forte aux Pruniers : la mise en place de jardins partagés. C'est un collectif comptant une dizaine d'habitants âgés entre 64 et 72 ans qui a saisi cette idée (proposée par un élu de la ville) avec la volonté affichée de montrer qu'au sein même d'un quartier pavillonnaire, il est possible de faire du jardin ensemble et de partager des moments de convivialité. C'est ainsi que des repas autour d'un barbecue bricolé par quelques-uns sont organisés ainsi que des apéritifs :

« Ici, on n'est pas chacun dans son jardin tout seul, on discute, on se donne des conseils, des trucs, c'est bien, car même ici [dans un lotissement pavillonnaire], on a des contacts, on n'est pas que chez soi. C'est quand même bien de boire un coup ensemble ! » [Homme, 72 ans, marié, habitant le quartier depuis 22 ans, automobilisé]

6. Il est composé d'un noyau d'une quinzaine d'habitants quasiment tous âgés de plus de 65 ans.

Les jardins partagés des Pruniers connaissent depuis quelques années un franc succès et font figure de modèle en la matière. Ils sont à ce titre visités par des élus d'autres villes en tant qu'exemples à suivre pour promouvoir une participation citoyenne. Les habitants engagés ont reçu des conseils et de l'aide pour faciliter l'accès et finalement proposer un parcours aux personnes à mobilité réduite. Très tôt nous avons été invités, en tant que chercheurs, à nous rendre sur le site qui se trouve au centre du quartier. Ces jardins partagés sont de véritables « porte-parole » (Latour, 1989) d'un travail collectif faisant des Pruniers un quartier où il fait bon vivre, où l'on a « encore une ambiance village ».

D'une façon générale, Les Pruniers, que ce soit à travers les jardins partagés, l'entretien des sentiers pédestres, la pratique (semi-)sportive ou encore les engagements associatifs au centre socioculturel, permet de « bien vieillir » en se conformant à cet impératif moral qui est de se mobiliser soi-même pour formuler et atteindre ses objectifs (Hummel, 2002). La vieillesse est en effet intégrée dans un registre articulé autour des valeurs de l'autonomie, de la réalisation de soi et du contrôle existentiel. L'autonomie est vue comme un vecteur de bonheur et de progrès pour autant que l'on se montre en mesure d'en faire bon usage (Ehrenberg, 2010). Ce qui est en jeu en s'engageant dans le quartier, c'est la possibilité de se construire une image de soi sous des auspices favorables, car il s'agit de coller aux représentations d'une vieillesse active et responsable en retardant le plus possible un basculement subi et (souvent) redouté vers le grand âge. Le quartier est de ce point de vue un territoire où, compte tenu d'une disponibilité plus grande suite à la retraite, des projets peuvent être réalisés, des stratégies visant à établir des socialisations à travers des engagements collectifs deviennent effectives. Cela peut bien évidemment correspondre à l'inscription dans une « deuxième carrière » entendue comme « l'ensemble des activités de la deuxième partie de la vie, celles d'avant et d'après la retraite, que ce soit pendant la fin de carrière ou pendant le troisième âge » (Gauillier, 1988, p. 164).

Le quartier des Pruniers est de ce point de vue un *territoire moral* censé aider, selon les personnes de plus de 65 ans qui y vivent, à se conformer à cette injonction sociale à l'autonomie. Le quartier s'apparente alors à un potentiel de ressources au service de soi, de la vie que l'on a à mener : c'est un support qui autorise à se projeter dans un avenir accessible et légitime, mais assombri par un inéluctable vieillissement. Cela étant, le territoire est non seulement moral, mais aussi social ou relationnel. En effet, comme on l'a vu, derrière le besoin assumé de s'engager collectivement, se jouent également des moments de convivialité et de solidarité, qui soit anticipent une solitude sociale et/ou existentielle, soit la contestent puisqu'étant déjà une réalité au quotidien :

« Avec les jardins collectifs, au moins, là, on voit du monde, on se donne des conseils, on apprend, et on rigole bien. On n'est pas tout seul chez soi à ruminer en plantant ses salades, ici, c'est gai ! » [Homme, 69 ans, marié, habitant le quartier depuis 45 ans, automobilisé]

Empowerment et usages sociaux de la recherche

Les initiatives habitantes menées par des personnes de plus de 65 ans aux Pruniers permettent de saisir les ressorts d'une participation citoyenne, ou mieux, d'une citoyenneté en acte centrée sur des pratiques, des expressions et des significations quotidiennes (Neveu *et al.*, 2011). Dans le même sens, à n'en pas douter, nous sommes ici en présence de processus d'*empowerment* ou de « pouvoir d'agir » si l'on entend par là « les processus par lesquels, dans une relation sociale donnée, le pouvoir des individus ou des groupes peut s'exercer sur leur environnement dans l'ensemble des processus décisionnels, formels ou non, dès lors que ces derniers engagent leurs intérêts matériels ou moraux » (Viriot Durandal, 2012, p. 25).

Dans son ouvrage rédigé avec Carole Biewener, Marie-Hélène Bacqué (2013) insiste sur les processus d'*empowerment* pour montrer de quelle manière les individus développent des capacités pour se donner des moyens

d'améliorer leur vie personnelle, mais aussi pour transformer plus largement leurs conditions de vie⁷. Parmi les moyens utilisés par les habitants des Pruniers pour se faire entendre des édiles locaux et influencer sur les décisions relatives à leur quartier, figure celui d'utiliser les résultats de la recherche sociologique que nous avons menée. Le sociologue s'est en effet retrouvé au centre d'enjeux et de revendications collectivement portés pour mieux anticiper le vieillissement massif de la population des Pruniers et penser ainsi des adaptations spatiales (trottoirs moins pentus à certains endroits) ou de futurs aménagements (construction de petites maisons de plain-pied avec deux chambres, petit jardin et garage).

Notre présence sur le quartier durant deux années a été « instrumentalisée » (Uhalde, 2008) par les habitants qui donnent le ton au sein du comité de quartier – constitué ici en majorité d'anciens cadres retraités comme dans de nombreux autres quartiers au demeurant. Lors de la restitution des résultats, les habitants prenaient des notes et interrogeaient le sociologue pour formuler des attentes exprimées collectivement. Autrement dit, le *travail sociologique* s'est trouvé intégré dans le *travail social* du quartier. Le savoir sociologique était censé apporter aux yeux de certains des preuves quant aux doléances formulées, et participait *nolens volens* à « valider » le quartier comme échelle territoriale d'action, en favorisant davantage de réflexivité chez les habitants mobilisés. C'est dire si, par extension, s'impose dans le processus même de la recherche une sociologie des usages sociaux du savoir sociologique (Lahire, 2005).

Cette appropriation des données sociologiques a révélé à quel point les habitants, qui ont exprimé des attentes fortes vis-à-vis des acteurs politiques pour faire des Pruniers un

7. Cela étant, rappelons que la notion d'*empowerment* est ambivalente dans la mesure où elle renvoie, d'un côté, à l'individualisation des parcours de vie des individus réellement écoutés et accompagnés dans leurs capacités à opérer des choix et, de l'autre, à une injonction à l'autonomie et à la responsabilisation de soi en dehors de tout souci de penser les vulnérabilités et les inégalités structurelles.

support du « bien vieillir », entendent faire de leur quartier ce qui s'apparente à un « territoire gérontologique » (Balard, 2010). La personne âgée a plus ou moins une emprise sur sa maison, mais le quartier reste à bien des égards une zone d'incertitude – elle ne peut pas y faire de travaux, par exemple. Cela est d'autant moins bien vécu aux Pruniers que le quartier est vu comme un support évident pour continuer à être sujet de sa vie. Dans le registre identitaire des personnes âgées, le quartier s'impose ici comme une réalité inévitable où l'important est d'avoir une « place » (Lussault, 2009) : en d'autres termes, avoir une place dans la société signifie avant tout, en l'occurrence, avoir une place dans son quartier.

Mais la recherche sociologique a été aussi l'occasion, pour les habitants engagés, d'éviter que leurs actions ne soient « récupérées » par des acteurs politiques. Les habitants veulent conserver une emprise sur leurs initiatives et faire en sorte que l'on sache bien que ce sont eux qui en sont à l'origine. Cette peur d'être dépossédé du résultat de ses propres actions et, par extension, d'être mis à l'écart des arbitrages en matière d'aménagement du quartier, est d'autant plus fondée que, dans le contexte actuel de concurrence entre villes, il arrive en effet que des initiatives habitantes soient instrumentalisées au service du *marketing* urbain (Stébé et Marchal, 2010). De ce point de vue, si Les Pruniers est un « village dans la ville », beaucoup de ses habitants contestent l'intrusion de « la ville » dans leur village.

Des « pionniers » éprouvés par l'étrangeté de la ville et du quartier

Mais, on l'a compris, si le quartier est un territoire d'action pour les successeurs, ce n'est pas toujours le cas pour les pionniers de fait plus âgés ; ces derniers se sentent bien souvent absents de la mémoire locale alors qu'ils ont été, pour certains d'entre eux, au centre de la vie du quartier à travers de multiples engagements (club de foot, club de pétanque, catéchisme...). D'une façon générale, les pionniers sont confrontés à une « épreuve » (Martuccelli,

2006) : celle de l'étrangeté de leur quartier, mais aussi de la ville. En effet, les plus de 75 ans, surtout les plus de 80 ans en réalité, ont souvent fait état d'un sentiment d'incompréhension par rapport au centre-ville jugé trop bruyant et intense, trop rapide et trépidant.

« Ici, aux Pruniers, on est bien, on est tranquille, c'est pas comme au centre-ville, où là ça va trop vite, moi je n'y arrive plus. » [Homme, 82 ans, habitant le quartier depuis 52 ans, marié, automobilisé]

Ces propos maintes fois entendus rappellent à quel point le centre-ville exige d'être en permanence perspicace et réactif. Comme l'a analysé Georg Simmel (2004), la ville mobilise sans cesse tous les sens et les tient constamment en éveil, si bien que l'individu ne peut pas toujours suivre le rythme de toutes les stimulations auxquelles il doit faire face. Cela est bien entendu de plus en plus vrai au fur et à mesure de l'avancée en âge, où il s'avère d'autant plus difficile de répondre à toutes les sollicitations sensorielles de la vie urbaine et d'être en mesure d'être réactif à tout ce qui se présente. Si une petite dizaine de pionniers rencontrés prennent encore de temps en temps le bus pour se rendre au centre-ville animé, cela ne va pas de soi, comme le rappelle cette femme de 87 ans : « Le bus, c'est trop fatigant, et ils démarrent trop vite pour moi, donc j'ai peur de tomber, j'appréhende. »

En revanche, quasiment plus aucun ne s'y risque en voiture, ou alors seulement pour rejoindre un parking facile d'accès.

Parallèlement, le quartier tend lui aussi à devenir étrange pour ses habitants suite aux constructions de pavillons au cours des années 1980 et 1990 qui ont considérablement changé sa morphologie. Le quartier peut dès lors être ressenti comme un « support » de moins en moins « supportable » (Allen, 2006) à partir du moment où il ne répond plus aux attentes des personnes les plus âgées voire qu'il semble échapper à leur emprise. Cela est difficile à vivre pour des pionniers qui se sont investis dans des associa-

tions locales durant de longues années. Ces derniers se sentent déclassés, incapables de maîtriser le cours actuel des choses.

Un sentiment d'être dessaisi de son lieu de vie peut ainsi apparaître : « Les Pruniers, c'est bien, on a tout ce qu'il faut, mais maintenant, c'est devenu trop grand. Nous, on ne savait pas au début qu'il y aurait tant de constructions. Le quartier, il est devenu trop grand, c'est plus vraiment un village, les gens ne se connaissent plus, chacun vit sa vie. » [Femme, 80 ans, habitant le quartier depuis 51 ans, veuve, automobilisée]

Cette génération des pionniers disparaît progressivement :

« Après nous, qu'est-ce qui va se passer ? Nous, on a des responsabilités associatives, mais après ? Personne ne nous remplacera. Il y a des nouvelles activités, mais c'est différent, on ne s'y reconnaît pas. » [Homme, 85 ans, habitant le quartier depuis 52 ans, marié, automobilisé]

Aux yeux des « anciens » les plus investis, le quartier apparaît comme leur œuvre. Or celle-ci est maintenant entre d'autres mains, de sorte qu'ils éprouvent une déprise bien réelle par rapport au quartier : les pionniers vivent le passage de l'emprise à une double déprise, spatiale et sociale. Cela ne veut pas dire la fin de toute activité, la déprise étant « un processus actif à travers lequel les personnes qui vieillissent mettent en œuvre des stratégies d'adaptation de manière à conserver, aussi longtemps que possible, des engagements importants pour elles » (Caradec, 2012, p. 103). À cet égard, des pionniers continuent bon gré mal gré à animer des activités. Ainsi en est-il de M^{me} Sirop (86 ans) qui est toujours responsable de « l'atelier tricot » au centre socioculturel ou de M. Bardin (87 ans), toujours à la tête de l'harmonie-fanfare du quartier. Mais leur habitus militant est mis à mal : « Ce qu'on fait, la ville s'en fout, les subventions baissent, et les jeunes, c'est pas leur truc, c'est fini pour nous, ce qu'on a fait, ça fout le camp », nous dira cet autre homme de 84 ans auparavant très investi dans la vie du quartier. Alors que pour les successeurs, le quartier peut incarner un territoire d'investissement, pour les pionniers,

il incarne souvent une spatialité qui leur échappe. Il en résulte logiquement des attentes différentes à l'endroit des décideurs politiques : si les « successeurs » voient dans ces derniers un possible soutien en vue de développer le quartier (chemins pédestres, nouveaux magasins...), les pionniers revendiquent quant à eux davantage de services à domicile, de commodités de proximité ou encore d'aides à la mobilité. C'est dire si des arbitrages politiques sont à opérer pour répondre aux attentes spécifiques des uns et des autres.

Le quartier ou comment se réappropriier la ville pour les aînés

Si le quartier fait territoire pour les habitants investis collectivement, il reste que le quartier fait aussi lieu pour nombre d'habitants qui, au quotidien, se tiennent parfois loin des dynamiques collectives.

Le centre historique : un « haut lieu » du quartier

Il faut souligner ici l'importance de la centralité historique. Les Pruniers propose en effet des services et des commerces de proximité dans une spatialité unique et singulière ; le territoire fait lieu, car il est pratiqué au quotidien. Le centre historique n'a rien à voir avec une zone commerciale ou une rue commerçante du centre-ville : ici tout est à échelle réduite si bien que le périmètre de mobilité est adapté à la marche. L'identité du lieu est inscrite dans la spatialité (le cadre bâti, les vieilles pierres, les ruelles...). Elle se propose directement au marcheur qui « demeure toujours à hauteur d'homme en sentant à chacun de ses pas l'aspérité du monde [...] » (Le Breton, 2000, p. 63). À travers la marche se révèle le potentiel d'accueil des Pruniers : bancs devant l'église, murets pour s'asseoir, calme d'une rue où il est possible de faire des haltes, etc.

Quand bien même on s'y rend en voiture, le centre historique devient d'une façon ou d'une autre le lieu d'une

mobilité piétonne et douce. Preuve en est que le parking à côté de l'église n'est jamais assez grand et que les aînés demandent encore plus de commodités pour se garer :

« Nous, on laisse la voiture sur le parking, c'est pratique pour nous, après on marche doucement, à notre rythme, on fait notre petit tour. Mais le problème, c'est que le parking, il n'est pas très grand et que pour se garer, il faut faire des manœuvres. Parfois, c'est plein et ça ne va pas, il faut faire quelque chose ! » [Homme, 82 ans, habitant le quartier depuis 49 ans, marié]

Pour celles et ceux qui ne sont plus en mesure de conduire – ou qui n'ont jamais passé le permis de conduire⁸ – et qui habitent dans « les hauts » des Pruniers, il est possible de se rendre en bus au centre du quartier pour ensuite alterner avec une mobilité piétonne qui conteste une immobilité sociale redoutée. C'est dire si l'ancrage au sein du quartier autorise une mobilité physique et sociale si importante au quotidien, laquelle mobilité génère à son tour de l'ancrage social et spatial. Loin d'être opposés, ancrage et mobilité vont de pair.

C'est surtout dans sa centralité historique que le quartier offre le plus de « prises » (Joseph, 1996) dans le sens où il est aisément appropriable à travers une pratique quasi quotidienne. Ici plus qu'ailleurs, le quartier des Pruniers est tangible pour devenir un lieu sensible qui se vit (discussions dans les commerces...), qui se voit (monuments typiques, placettes, rues connues...), qui se touche (trottoirs, murs...), qui s'entend (cloches de l'église...), qui se sent (odeurs de la boulangerie...). Les prises sociales, spatiales et sensorielles sont autant de repères concrets et significatifs qui ponctuent le vécu et rendent accessible une vie de quartier qui s'inscrit dans l'existence et fait sens (Marchal et Stébé, 2014). Il n'est dès lors pas étonnant que Les Pruniers soit comparé à un « village », avec son « esprit », son « âme ».

8. Au total, cela a concerné une quinzaine de femmes rencontrées.

Lieux et scènes de sociabilités informelles

Mais l'âme du village, ce sont aussi et surtout les figures connues du quartier : « L'âme du village, c'est le noyau dur de personnes que l'on connaît depuis longtemps. On sait qui c'est et ça c'est bien. » [Homme, 75 ans, 45 ans qu'il habite dans le quartier, marié, automobilisé]

« On se connaît aux Pruniers, c'est vrai, à la poste, à la boulangerie, on discute, et ça c'est quand même sympa. On voit toujours les mêmes têtes, c'est sympa, tout le monde se connaît! [...] C'est ça l'esprit village, vous voyez? » [Femme, 79 ans, habitant le quartier depuis 45 ans, veuve, non automobilisée]

De nombreux lieux situés dans la centralité historique des Pruniers sont autant de scènes de sociabilité où l'on se sent bien, où l'on sait que l'on va passer un bon moment. C'est le cas à la pharmacie :

« Oui, c'est un village ici. On va à la pharmacie, le Christian, il nous tutoie, c'est familial. C'est localisé, c'est notre coin! C'est pour ça que Les Pruniers, c'est bien pour nous, car on connaît, c'est notre monde, et nous, à notre âge, on n'en demande pas plus. » [Homme, 86 ans, habitant le quartier depuis 48 ans, marié, automobilisé]

Pour une grande partie des habitants rencontrés, la centralité des Pruniers forme un petit monde⁹. Il y a en effet de la visibilité mutuelle qui se traduit par des échanges ; ici personnalisés, là habituels, mais sans plus ; ailleurs un peu plus impersonnels. Mais ces rencontres et ces échanges (parfois ponctués uniquement par un signe de la tête ou de la main), aussi brefs soient-ils, se révèlent très significatifs au quotidien puisqu'ils font du quartier une scène de sociabilité familière ; et c'est à n'en pas douter cela qui est

9. Ce petit monde peut être excluant pour certains habitants, notamment pour ceux ne faisant pas leurs achats quotidiens au sein du quartier ou pour les « nouveaux arrivants ». Sur ce dernier point, voir l'ouvrage classique d'Elias et Scotson (1997).

apprécié, car on se sent appartenir à un lieu de vie qui a une « âme », entendons une certaine consistance sociale synonyme de sécurité. Dès lors, une vie sociale fondée sur des visages connus devient possible. Les Pruniers est de ce point de vue un théâtre social avec ses figures (« Ah, lui, c'est une figure du quartier, sans lui, Les Pruniers, ce ne serait pas pareil ! »), ses scènes, ses acteurs. Parallèlement aux statuts et aux rôles formalisés (commerçants, services de la ville), beaucoup incarnent une figure indigène : « le gars de la rue d'en bas », « le vieux qui lit toujours son journal », etc. Ces identités de circonstance, indigènes, sont partie prenante de la consolidation d'un petit monde commun structuré par une éthique de l'interconnaissance sans qu'il ait pour autant immixtion dans la vie privée de chacun.

Il n'est donc pas étonnant qu'un sentiment de sérénité se dégage des Pruniers : pour preuve, très peu d'habitants se sentent en insécurité, et très peu ont fait installer des alarmes¹⁰ ou pensent le faire prochainement. Le quartier, de par sa familiarité, échappe alors au mouvement trop intense incarné par le centre-ville. De ce point de vue, Les Pruniers se révèle accueillant pour les aînés, car il ne leur impose pas un rythme de vie qu'ils ne peuvent pas suivre. C'est un quartier hospitalier parce qu'adapté du fait de sa centralité historique à taille humaine rendant accessibles commerces et services. C'est un lieu qui participe du capital social et spatial des habitants vieillissants.

Mais au-delà de la centralité historique, force est d'observer que le quartier des Pruniers, concentrant à bien des égards des formes d'urbanité typiques de ce que les géographes ont dénommé « ville-village » (Poulot et Aragau, 2012), correspond dans sa globalité à un véritable composé de microscènes de sociabilité informelle qui sont autant de « coins », pour reprendre un mot souvent entendu. C'est le cas au supermarché légèrement

10. Cela ne concerne que 8 maisons sur les 38 visitées.

décalé par rapport au centre historique (situé à environ 700 mètres)¹¹ :

« L'Intermarché, c'est comme un petit village, on se connaît et c'est ça qui est bien, du coup, nous, on y va pour faire nos courses, il y a encore une mentalité village. » [Femme, 67 ans, habitant le quartier depuis 15 ans, en couple, non automobilisée]

« Ici, aux Pruniers, pour l'Intermarché, on n'aime pas que ça change. On aime bien garder ceux que l'on connaît ! C'est un petit monde qu'on aime bien, on est tranquille, on connaît, ça c'est bien. » [Homme, 69 ans, habitant le quartier depuis 36 ans, marié, automobilisé]

Plus largement, les trottoirs et les rues sont autant de coins où émergent à tout moment des discussions improvisées qui peuvent parfois se prolonger : « Quand je vais au pain, on tombe sur des embuscades. Je ne sais pas comment ils s'appellent, mais on parle ! » [Homme, 78 ans, habitant le quartier depuis 48 ans, marié, automobilisé]

« On parle à plein de monde dans la rue, on connaît même pas leur nom, mais bon on discute de tout et de rien. Mais moi j'aime bien, ça me sort de mes idées, ça ne fait pas de mal. » [Homme, 86 ans, habitant le quartier depuis 48 ans, marié, automobilisé]

Ces propos ne sont pas sans rappeler des recherches qui ont montré que des formes de sociabilité peuvent aussi se développer dans la rue. Hervé Paris (2005), par exemple, a souligné à quel point la rue est habitée à travers le recours à un jeu réglé d'évitement et d'ajustement, de respect et de reconnaissance qui autorise ce qu'il appelle une « quête furtive de familiarité ». Celle-ci se traduit par la recherche spontanée d'un visage, d'une silhouette connue, d'une démarche déjà rencontrée, et participe ainsi de l'élabora-

11. L'importance des supermarchés de taille moyenne dans la vie sociale des aînés a déjà été soulignée (voir Barth et Anteblian, 2010).

tion silencieuse d'une sérénité partagée faisant du quartier un lieu de vie apprécié.

Conclusion

Si « bien des chantiers sont encore à ouvrir pour que les hommes et les femmes continuent, en vieillissant, de maintenir un contrôle sur leur environnement » (Membrado et Rouyer, 2013, p. 22), notre recherche montre d'une certaine façon la voie en mettant en évidence l'importance de l'échelle du quartier dès lors que celui-ci renvoie à un espace aisé à appréhender avec l'avancée en âge. Le quartier des Pruniers est comme thématiqué, scénarisé avec ses multiples coins et ses commerces de proximité. Il fait sens, car il permet l'instauration d'habitudes ; il envoie des messages de bien-être, car il est organisé autour de repères spatiaux. Il en est d'autant plus facilement approprié, et c'est à n'en pas douter à ce niveau que se joue le sentiment d'y être à l'aise, de s'y sentir bien. Il propose à la fois un *capital d'aise* à travers la maîtrise d'une spatialité qui fait territoire et lieu, et un *capital identitaire* du fait des liens qui s'y nouent ainsi que des actions collectives qui s'y développent.

À l'évidence, en raison de la taille du quartier, l'accessibilité n'est pas partout la même et les *focus groups* ont révélé, lors de vives discussions, que celles et ceux qui habitent dans « les hauts » des Pruniers se considèrent « dans la périphérie¹² », comme le dira cette femme de 85 ans, veuve et sans permis de conduire. À ce titre, des demandes pour organiser des navettes ou des cheminement en voiturette ont été formulées. De ce point de vue, des effets de lieu invitent à prendre en compte la spatialité même du quartier sont à penser pour garantir un droit à ce territoire et surtout à sa centralité – ce qui n'est pas sans rappeler les questions soulevées par Henri Lefebvre

12. Les « hauts » du quartier correspondent à des pavillons construits durant les années 1980 sur un petit mont situé à environ 1 kilomètre de la centralité historique des Pruniers.

(1968) lorsqu'il parlait de « droit à la ville ». Mais au-delà de ces effets de lieu, on a également pu voir à quel point entre les « successeurs » et les « pionniers » des attentes différentes étaient exprimées à l'endroit des acteurs politiques pour que le quartier demeure accessible et vivable, quelle que soit l'avancée en âge.

Même si pour beaucoup d'habitants interrogés le quartier est le lieu de réalisation d'un idéal d'accession à la propriété, et même si la maison incarne une vie d'efforts, de sacrifices et de privations, force est de souligner qu'elle ne fait pas l'objet d'un attachement unilatéral. Celui-ci s'est même avéré relatif pour la moitié des personnes rencontrées à leur domicile :

« Moi, je suis plus attaché au quartier qu'à la maison, ce n'est qu'une maison, qu'est-ce que vous voulez ! Mon fils vendra la maison, c'est comme ça, ça ne m'embête pas du tout. »
[Homme, 86 ans, vivant dans sa maison depuis 33 ans, veuf, non automobilisé]

« Ce qui pose problème, c'est pas le quartier, mais la maison. » [Homme, 80 ans, vivant dans sa maison 46 ans, marié, automobilisé]

Ici, ce n'est donc pas toujours et exclusivement la maison qui est un « support » (Masson et Vanneste, 2015, p. 24-25), mais également le quartier en tant que tel. Il faut dire qu'avec l'âge, peut apparaître une certaine captivité dans son pavillon. Comment ne pas souligner que les maisons sont dotées d'une plasticité limitée et que le coût des travaux pour aménager les rez-de-chaussée est élevé (pour installer une kitchenette, des toilettes ou une salle d'eau). La vie au rez-de-chaussée (dépourvu de fenêtres dignes de ce nom) est une réalité pour un certain nombre d'habitant(e)s¹³. Pour celles et ceux qui disposent des ressources financières suffisantes – des couples, le plus souvent –, des travaux parfois importants sont réali-

13. Cela concerne une quinzaine de femmes seules rencontrées à leur domicile.

sés pour adapter leur maison. Mais cela reste assez rare, car le coût élevé de la vie en pavillon est soulevé, surtout par celles et ceux qui vivent seuls :

« Moi, la maison me coûte cher, je ne mange pas de la viande tous les jours ; c'est trop cher. Vous savez combien ça me fait en gaz, presque 300 euros par mois de gaz l'hiver ! Ça vous dit quelque chose ! Et il faut compter les taxes foncières et d'habitation ! » [Femme, 85 ans, habitant le quartier depuis 45 ans, veuve, automobilisée]

Évidemment, les maisons sont le théâtre d'adaptations et d'ajustements pour y vivre le mieux possible, mais l'attachement au pavillon se mêle à la nécessité d'y rester, étant admis qu'un déménagement représente de nombreux coûts, non seulement d'ordre financier, mais aussi psychique (nouvelles routines), social (nouveaux voisins), organisationnel (démarches administratives) et physiologique (fatigue corporelle).

Notre recherche se démarque d'autres travaux portant sur l'habitat pavillonnaire dans le sens où elle met en évidence que les plus de 65 ans peuvent être davantage attachés au quartier où ils vivent qu'à leur pavillon à partir du moment où le quartier conjugue accessibilité, convivialité et sécurité. Il en résulte que les habitants attendent beaucoup des décideurs pour faire en sorte que le quartier réponde à leurs attentes spécifiques.

Bibliographie

Allen B., 2006, « Le quartier à l'articulation d'enjeux spatiaux temporels », in Authier J.-Y., Bacqué M.-H., Guérin-Pace F. (dir.), *Le Quartier*, Paris, La Découverte, p. 139-150.

Authier J.-Y., Bacqué M.-H., Guérin-Pace F. (dir.), 2006, *Le Quartier*, Paris, La Découverte, 293 p.

Bacqué M.-H., Biewener C., 2013, *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris, La Découverte, 175 p.

Balard F., 2010, « Quels territoires pour les personnes âgées fragiles ? », *Gérontologie et société*, vol. 33, n° 132, p. 177-186.

<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2010-1-page-177.htm>

Barth I., Anteblian B., 2010, « Seniors, grande distribution et courses ordinaires ». *Gérontologie et société*, vol. 33, n° 135, p. 83-113.

<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2010-4-page-83.htm>

Berger M., et al., 2010, « Vieillir en pavillon : mobilités et ancrages des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines (Toulouse, Paris, Marseille) », *Espace populations sociétés*, 2010, n° 1, p. 53-67.

<https://eps.revues.org/3912#quotation>

Berque A., Bonin P., Ghorra-Gobin C. (dir.), 2006, *La ville insoutenable*, Paris, Belin, 366 p.

Bidou C., 1984, *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), 200 p.

Bourdeau-Lepage L., 2017, « Ville et nature, vers une nouvelle alliance ? », in Hamman P. (dir.), *Ruralité, nature et environnement. Entre savoirs et imaginaires*, Toulouse, Érès, p. 359-374.

Bourdieu P., Saint-Martin M., 1990, « Le sens de la propriété », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 81, n° 1, p. 52-64.

http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1990_num_81_1_2926

Caradec V., 2010, « Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche "Vieillesse de la population et habitat" », *Espace populations sociétés*, 2010, n° 1, p. 29-40.

Caradec V., 2012, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 127 p.

Caradec V., Martuccelli D. (dir.), 2004, *Matériaux pour une sociologie de l'individu. Perspectives et débats*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 316 p.

Davison B., Kendig H., Stephens F., Merrill V., 1993. *It's my place: Older people talk about their homes*, Canberra (Australia), Australian Government Publishing Service, 239 p.

Desprès C., Lord S., 2002, « Vieillir en banlieue », in Fortin A., Desprès C., Vachon G. (dir.), *La Banlieue revisitée*, Québec, Nota bene, p. 223-256.

Di Méo G., 2007, « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain », *Métropoles*, n° 1, p. 1-14.
<https://metropoles.revues.org/80>

Di Méo G., Buléon P. (dir.), 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*. Paris, Armand Colin, 304 p.

Ehrenberg A., 2010, *La Société du malaise*, Paris, Odile Jacob, 439 p.

Elias N., Scotson J.L., 1997, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 338 p.

Fortin A., Desprès C., Vachon G. (dir.), 2008, *La banlieue s'étale*, Québec, Nota bene, 412 p.

Gaullier X., 1988, *La deuxième carrière*, Paris, Seuil, 357 p.

Gucher C., 2015, « Des vieux sur la place. Quelle place pour les vieux ? Vieillir dans les espaces ruraux au risque de la relégation », in Viriot Durandal J.-P., Raymond É., Moulaert T., Charpentier M. (dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*, Presses universitaires du Québec (PUQ), p. 325-339.

- Halbwachs M., 1950**, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 297 p.
- Halbwachs M., 1970**, *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin, 190 p.
- Hoggart R., 1970**, *La culture du pauvre*, Paris, Éditions de Minuit, 420 p.
- Hummel C., 2002**, « Les paradigmes de recherche aux prises avec leurs effets secondaires », *Gérontologie et société*, vol. 25, n° 102, p. 41-52.
<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2002-3-page-41.htm>
- Joseph I., 1996**, « Les compétences de rassemblement. Une ethnographie des lieux publics », *Enquête*, n° 4.
<http://enquete.revues.org/773>
- Lahire B., 2005**, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 435 p.
- Lalive d'Épinay C., Spini D., 2007**, *Les années fragiles, la vie au-delà de 80 ans*, Québec, Presses de l'université Laval (PUL), 347 p.
- Latour B., 1989**, *La science en action*, Paris, Gallimard, 663 p.
- Le Breton D., 2000**, *Éloge de la marche*, Paris, Métailié, 176 p.
- Lefebvre H., 1968**, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 168 p.
- Lefebvre H., 1974**, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485 p.
- Lord S., 2011**, « Le choix de vieillir à domicile : l'inévitable adaptation des modes de vie », *Retraite et société*, vol° 60, n° 1, p. 199-213.
<https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2011-1-page-197.htm>
- Lord S., Desprès C., 2012**, « Vieillir dans la ville étalée. Enjeux, éléments de solution et défis de mise en œuvre », in Negron-Poblete P., Séguin A.-M. (dir.), *Vieillesse et enjeux d'aménagement. Regards à différentes échelles*, PUQ, p. 119-154.

- Lussault M., 2009**, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 220 p.
- Mangin D., 2004**, *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Éditions de la Villette, 480 p.
- Marchal H., 2014**, *Un sociologue au volant*, Paris, Téraèdre, 167 p.
- Marchal H., Stébé J.-M., 2014 (2^e éd.)**, *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), 264 p.
- Martuccelli D., 2002**, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 580 p.
- Martuccelli D., 2006**, *Forgé par l'épreuve*, Paris, Armand Colin, 479 p.
- Masson O., Vanneste D., 2015**, *Habitat et vieillissement. Inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des seniors*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain (UCL), 216 p.
- Membrado M., Rouyer A. (dir.), 2013**, *Habiter et vieillir. Vers de nouvelles demeures*, Toulouse, Érès, 278 p.
- Mendras H., 1994**, *La Seconde Révolution française 1965-1984*, Paris, Folio Essais, 456 p.
- Mondou V., Violier P., 2010**, « Le vieillissement de la population périurbaine : quelles stratégies pour pallier la disparition d'une mobilité autonome ? Exemple d'une commune de taille moyenne », *Espace populations sociétés*, n° 1, p. 83-93.
<https://eps.revues.org/3940>
- Neveu C., et al., 2011**, « Introduction : Questioning Citizenship », *Citizenship Studies*, vol. 15, n° 8, p. 945-964.
- Nowik L., Thalineau A., 2010**, « La mobilité résidentielle au milieu de la retraite. Un cadre spatial structurant lié à des configurations sociales », *Espace populations sociétés*, n° 1, p. 41-51.
<https://eps.revues.org/3904>

- Nowik L., Thalineau A. (dir.), 2014**, *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*, Presses universitaires de Rennes (PUR), 240 p.
- Paris H., 2005**, « L'inconnu familial, les interactions dans les parties communes d'un immeuble lyonnais », in Haumont B., Morel A. (dir.), *La société des voisins*, Paris, Maison des sciences de l'Homme (MSH), p. 132-147.
- Pihet C., 2003**, *Vieillir aux États-Unis. Une géographie sociale et régionale des personnes âgées*, PUR, 253 p.
- Poulot M., Aragau C., 2012**, « Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de la ville », *Historiens & géographes*, n° 419, p. 115-126.
- Ramadier T., 2006**, « Mobilité quotidienne et attachement au quartier : une question de position ? », in Authier J.-Y., Bacqué M.-H., Guérin-Pace F. (dir.), *Le Quartier*, Paris, La Découverte, p. 127-138.
- Raymond H., 1988**, « Urbanisation et changement social », in Mendras H., Verret M. (dir.), *Les champs de la sociologie française contemporaine*, Paris, Armand Colin, p. 63-73.
- Rougé L., 2014**, « Les ressources de l'espace périurbain dans la reconfiguration des modes de vie à la retraite : l'exemple de l'Ouest francilien », *Noréis*, vol. 232, n° 3, p. 1-13.
<https://norois.revues.org/5182>
- Simmel G., 2004**, *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, 437 p.
- Stébé J.-M., Marchal H., 2010**, *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 224 p.
- Thomann S., 2009**, « Stratifications générationnelles au sein d'espaces périurbains : une opportunité du "vivre-ensemble" », *Articulo – Journal of Urban Research*, n° 5.
<http://articulo.revues.org/1403>
- Uhalde M., 2008**, « L'instrumentalisation de la sociologie en situation d'intervention : analyse critique d'une notion ordinaire », *Sociologies pratiques*, vol. 1, n° 16, p. 95-113.

Urry J., 2005, *Sociologie des mobilités*, Paris, Armand Colin, 253 p.

Viriot Durandal J.-P., 2012, « Le “pouvoir gris” du lobbying au pouvoir sur soi », *Gérontologie et société*, vol. 35, n° 143, p. 23-38.
<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2012-4-page-23.htm>

Young M., Willmott P., 2010 (rééd.), *Le village dans la ville*, Paris, PUF (coll. Le lien social), 188 p.

Article paru dans *Retraite et société*, numéro 76

Hétérogénéité territoriale des vieillissements en Afrique : approche globale et études de cas au Sénégal

Muriel Sajoux, maître de conférences, université de Tours,
IUT de Tours, département Carrières sociales, UMR 7324 Citeres

Enguerran Macia, chargé de recherche, CNRS,
UMI 3189 Environnement, santé, sociétés (pôle France),
faculté de médecine de Marseille

A lors même qu'ils ont déjà de nombreux défis à relever, les pays du Sud devront désormais composer avec un phénomène nouveau : le vieillissement de leur population. Soulignant la singularité de leur situation, Gro Harlem Brundtland, alors directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), déclarait il y a une quinzaine d'années : « Nous devons prendre conscience du fait que, tandis que les pays développés sont devenus riches avant de devenir vieux, les pays en développement seront vieux avant de devenir riches¹. » Les pays du Sud connaîtront en effet dans des délais bien plus courts que cela n'a été le cas dans les pays du Nord un vieillissement démographique de grande ampleur (Pison, 2009). L'Afrique s'inscrit pour sa part dans une configuration particulière : si, à l'échelle du continent, la proportion de personnes de plus de 60 ans devrait rester modérée et se situer à moins de 9 % en 2050, deux sous-régions² – l'Afrique septentrionale et l'Afrique australe – verront cette proportion doubler en 35 ans et atteindre respectivement 14,7 et 16,7 % (Sajoux, 2015). Parallèlement, l'ensemble du continent africain devrait être confronté à une très forte et rapide augmentation des effectifs de personnes âgées dont le nombre pourrait être multiplié par 3,5 entre 2015 et 2050, passant de 64,4 à 220,3 millions de personnes³. Une telle gérontocroissance⁴ en un temps si court soulève de nombreuses interrogations, notamment en matière de protection sociale (Sajoux *et al.*, 2015). Ce phénomène devrait toutefois connaître des intensités différentes suivant la sous-région considérée. Sur la période 2015-2050, le nombre de personnes de 60 ans et plus devrait être multiplié par 2,2 en Afrique australe, par 3,3 en Afrique sep-

1. <http://www.un.org/french/ageing/chap2.pdf> [consultés le 6 décembre 2016].

2. Au sein du continent africain, cinq régions géographiques sont identifiées par l'Organisation des Nations unies : l'Afrique occidentale, l'Afrique orientale, l'Afrique septentrionale, l'Afrique centrale et l'Afrique australe.

3. Les éléments ici mentionnés s'appuient sur des estimations et projections (scénario médian) des Nations unies (2015). Les projections de population à l'horizon 2050 reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont susceptibles d'être révisées.

4. Le néologisme « gérontocroissance » est utilisé pour qualifier l'augmentation des effectifs de personnes âgées (Dumont, 2003).

tentrionale et en Afrique de l'Ouest, par 3,5 en Afrique centrale. C'est en Afrique de l'Est que la gérontocroissance devrait être la plus intense, avec une multiplication par 3,8 du nombre de personnes âgées. L'évolution et la reconfiguration des relations intergénérationnelles, l'ampleur des inégalités socio-économiques et les disparités dans l'accès aux biens et services de santé font également partie des enjeux partagés par l'ensemble des pays africains pour lesquels gérer le vieillissement à venir constitue « un défi de plus » (Antoine et Golaz, 2009, p. 37). Pour autant, et malgré les encouragements d'organisations internationales telles que le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap et HelpAge International, 2012) ou l'OMS (2016), en faveur de la prise en compte de la spécificité des besoins des personnes âgées, force est de constater que la vieillesse est loin d'être une priorité dans la plupart des pays africains.

La complexité et la multiplicité des contextes démographiques et économiques prévalant sur le continent expliquent pour partie que les questions liées à la vieillesse et au vieillissement, bien qu'officiellement prises en compte dans de nombreux pays, se voient bien souvent reléguées, en Afrique, au second plan par les pouvoirs publics. En outre, on peut observer une grande diversité de cadres et conditions de vie avec lesquelles les populations doivent composer. Aux variabilités économiques et démographiques s'ajoutent en effet des réalités climatiques et géographiques contrastées. Il en résulte une forte hétérogénéité territoriale au niveau des grandes régions du continent, mais aussi aux niveaux national et infranational. Aussi notre objectif sera-t-il ici de décrire quelques-uns des contours caractérisant les liens entre hétérogénéité territoriale et variabilité des conditions de vie des personnes âgées en Afrique.

Nous basant sur les résultats de grandes enquêtes, de recensements et d'estimations d'organisations internationales, nous distinguerons les différentes régions d'Afrique et prendrons appui sur des exemples de réalités nationales pour illustrer notre propos et affiner notre approche. Pour

ce faire, nous nous appuyerons sur des références bibliographiques ainsi que sur des données issues de projets de recherche menés au Sénégal. Nous montrerons tout d'abord en quoi les contextes démographiques et socio-économiques africains, dans toute leur diversité, rendent peu audible, pour un grand nombre de chercheurs et de responsables politiques, la question de la prise en compte de la vieillesse et du vieillissement (partie 1). Nous nous interrogerons ensuite sur la manière dont les contrastes territoriaux se reflètent dans des enjeux d'ores et déjà identifiables et dans les réalités du vécu du grand âge en Afrique. Nous mettrons l'accent sur l'urbanisation accélérée et multiforme à l'œuvre sur le continent (partie 2), ainsi que sur les clivages démographiques fréquemment observables entre milieux de résidence (partie 3). Pour finir, nous nous pencherons sur ces questions en nous appuyant sur l'étude de la situation sénégalaise, ce qui nous permettra d'aborder la question de la variabilité des conditions de vie dans la vieillesse, en mettant en relief le rôle du milieu de résidence, mais aussi la manière dont les inégalités sociales et spatiales se conjuguent (partie 4).

Des contextes peu propices à la prise en compte de la vieillesse et du vieillissement

L'Afrique est à bien des égards un « continent en transition ». Les transitions démographique, économique, technologique, environnementale et sociopolitique sont en effet simultanément en cours (ONU-Habitat, 2014, p. 16 et suiv.). On peut ajouter que les transitions épidémiologique et nutritionnelle sont également à l'œuvre. Ces différentes mutations, bien souvent interdépendantes et loin d'être au même stade dans tous les pays, s'opèrent sur un continent aux réalités contrastées, notamment sur les plans démographique et socio-économique.

Représentant plus de 22 % de la superficie mondiale, l'Afrique est en proie à une croissance démographique rapide qui constitue une donnée centrale à intégrer dans l'élaboration des politiques de développement. Elle abrite

près de 1,19 milliard d'habitants en 2015 et devrait en compter plus du double (près de 2,48 milliards) en 2050 ; la part de la population mondiale vivant sur ce continent s'apprête ainsi à passer de 16 % à 25 % en 35 ans (ONU, 2015a). Considéré dans sa globalité, ce dernier se distingue nettement, sur le plan démographique, des autres régions en développement, par la jeunesse et la fécondité de sa population, avec respectivement 41 % d'hommes et de femmes de moins de 15 ans, et 4,7 enfants par femme, contre 2,5 au niveau mondial sur la période 2010-2015. Dans le même temps, la mortalité infantile y est élevée (59‰ contre 36‰ au niveau mondial) et l'espérance de vie à la naissance, de 15 % inférieure à la moyenne mondiale (58,2 ans contre 68,3 ans pour les hommes et 60,9 ans contre 72,7 ans pour les femmes). Derrière ces données globales se profilent de profondes différences régionales, une distinction majeure opposant l'Afrique du Nord, ayant entamé la dernière phase de sa transition démographique, à l'Afrique subsaharienne constituant la région du monde la moins avancée dans ce processus (Vimard et Fassassi, 2011). Sur la période 2010-2015, l'indice synthétique de fécondité de cette dernière atteignait 5,1 enfants par femme contre 3,3 en Afrique septentrionale (ONU, 2015a). Témoin de l'importance de la jeunesse en Afrique, l'âge médian sur le continent s'élève à 19,4 ans en 2015 (contre 29,6 ans au niveau mondial) et varie de 17,1 ans en Afrique centrale à 25,2 ans en Afrique australe.

Toutes les régions d'Afrique devraient être confrontées dans les trois prochaines décennies à une importante augmentation des effectifs de personnes âgées. Bien que certains traits caractéristiques des sources de vulnérabilité⁵ (notamment sur les plans économique, social, sanitaire...) des personnes âgées africaines puissent être identifiés, force est de constater qu'il existe à l'heure actuelle un important

5. La vulnérabilité est ici entendue comme un déficit de ressources (matérielles, financières, culturelles, sociales...) accroissant la probabilité qu'un risque survienne et/ou diminuant la capacité des individus à affronter un risque.

manque de données sur les conditions de vie et les besoins des personnes âgées, pourtant indispensables au suivi de la mise en œuvre des différents plans d'action destinés à améliorer les conditions du vieillissement (ONU, 2016).

Sur le plan socio-économique, les défis auxquels est confronté le continent sont multiples, même si la décennie 2000 a été marquée par des avancées notables. Alors que l'hebdomadaire *The Economist* avait, en mai 2000, qualifié l'Afrique de « continent sans espoir » (« *The hopeless⁶ continent* »), ce même journal parlait en décembre 2011 de « l'Afrique qui monte/l'Afrique prometteuse » (« *Africa rising* ») et moins de deux ans plus tard soulignait à nouveau en une les progrès réalisés sur le continent considéré comme « en devenir » (« *Aspiring Africa* »). Comme le souligne P. Jacquemot (2013, p. 6) : « Personne ne l'avait prophétisé : sortant enfin de la "double décennie perdue" (1980-1990), l'Afrique subsaharienne est devenue la "nouvelle frontière" ». La croissance économique s'est ainsi fortement accrue au niveau de l'ensemble du continent : le taux de croissance⁷ a plus que doublé en moyenne, passant d'un taux à peine supérieur à 2 % dans les années 1980 et 1990 à plus de 5 % entre 2001 et 2014. En raison du ralentissement de l'économie mondiale et de la chute des cours des principales matières premières, il a par la suite reculé, atteignant 3,6 % en 2015, cette baisse devant a priori n'être que passagère (BAD, OCDE et PNUD, 2016). La croissance économique est néanmoins inégale selon les pays et les régions : l'Afrique de l'Est est la plus dynamique (6,3 % de croissance en 2015), suivie par l'Afrique centrale (3,7 %), l'Afrique du Nord (3,5 %), l'Afrique de l'Ouest (3,3 %) et enfin l'Afrique australe (2,2 %). En matière de développement humain⁸, la situation diffère, parfois fortement,

6. *Hopeless* peut aussi être traduit par « désespérant ».

7. Évolution annuelle du produit intérieur brut (PIB) en volume, exprimée en pourcentage.

8. L'indice de développement humain (IDH) développé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) constitue une mesure globale des progrès réalisés dans trois dimensions essentielles de la vie humaine : la santé, l'éducation et le niveau de vie. Sa valeur varie de 0 à 1. L'IDH repose sur un choix particulier et limité d'indicateurs et, de ce fait, simplifie le développement

selon les pays et les régions : l'Afrique du Nord compte le plus de pays à développement humain moyen⁹ (Égypte, Maroc) et élevé¹⁰ (Algérie, Tunisie, Lybie) ; l'Afrique australe et l'Afrique centrale rassemblent des pays à développement humain faible¹¹ et moyen¹² ; la majorité des pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest appartiennent au groupe des pays à développement humain faible¹³ (BAD, OCDE et PNUD, 2016, p. 106). Sur les 48 pays considérés en 2015 par l'Organisation des Nations unies (ONU) comme étant les « moins avancés », 34 sont africains.

Compte tenu des déficits importants qui perdurent en Afrique en matière de développement humain, les objectifs mondiaux et continentaux de lutte contre la pauvreté à l'horizon 2030 auront du mal à être atteints dans tous les pays¹⁴. Les jeunes générations seront ainsi confrontées pendant encore de longues années à des contraintes fortes limitant l'expression de leur potentiel. De plus, les jeunes jouent souvent un rôle essentiel dans les soulèvements populaires¹⁵. Ce constat, combiné à la forte proportion de la population qu'ils représentent, fait que les responsables politiques ont tendance à prioritairement prendre en considération, au détriment des besoins des personnes âgées, les difficultés très fortes auxquelles sont

humain en ne permettant d'appréhender qu'une partie de ce qui le compose. Parmi ses limites, il ne reflète ni les inégalités ni la sécurité humaine. Pour plus de détails voir : <http://hdr.undp.org/fr/content/indice-de-d%C3%A9veloppement-humain-idh> [consulté le 10 juillet 2017].

9. IDH compris entre 0,550 et 0,699.

10. IDH compris entre 0,700 et 0,799.

11. IDH inférieur à 0,550.

12. À l'exception de l'île Maurice, classée dans les pays à développement humain élevé.

13. Les îles du Cap-Vert et le Ghana font quant à eux partie des pays à développement humain moyen et les Seychelles, des pays à développement humain élevé.

14. Parmi les 17 objectifs de développement durable (ODD) entrés en vigueur en janvier 2016 et à atteindre d'ici 2030 figure l'ODD 1 concernant l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html> [consulté le 6 décembre 2016].

15. Comme l'ont montré par exemple les « Printemps arabes » en Afrique du Nord, le mouvement « Y'en a marre » au Sénégal lors de la tentative de changement de la constitution par Abdoulaye Wade en 2011, ou encore la chute de Blaise Compaoré au Burkina Faso en 2014.

confrontés une très grande part des jeunes Africains : pauvreté, difficultés d'accès à une éducation de qualité et à la santé, chômage élevé, adéquation entre formations (y compris universitaires) et marché du travail compliquée à établir, inégalités de genre¹⁶.

Les pays africains sont ainsi confrontés à de multiples priorités économiques et sociales concernant les jeunes générations. Or si le poids démographique élevé de ces dernières et ses répercussions (notamment en matière d'électorat ou de potentiel de révolte) poussent les pouvoirs publics à les prendre en compte, les alertes données quant à la situation actuelle et future des personnes âgées n'en sont que plus difficilement audibles.

Une urbanisation accélérée et multiforme, des relations intergénérationnelles en évolution

La croissance de la population urbaine a été particulièrement rapide en Afrique. Alors que la part de la population résidant en zones urbaines était de 14 % en 1950, elle a quasiment doublé en 30 ans, atteignant près de 27 % en 1980. Cette part est actuellement de 40 % (contre 53,6 % au niveau mondial) et devrait approcher le seuil de 50 % au cours de la décennie 2030 (ONU, 2014a). Cette moyenne continentale masque de fortes disparités. Le taux d'urbanisation varie en effet de 11,8 % au Burundi à 86,9 % au Gabon (carte 1) ; à l'échelle des sous-régions, les situations sont également très variables : la moins urbanisée est l'Afrique de l'Est, avec seulement un quart de la population résidant en milieu urbain. Au sein de cette région, de forts contrastes prévalent également ; ainsi, en 2015, moins de 16 % de la population de l'Ouganda est urbaine, contre près de 31 % en Tanzanie et 40,5 % en Zambie. Pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest

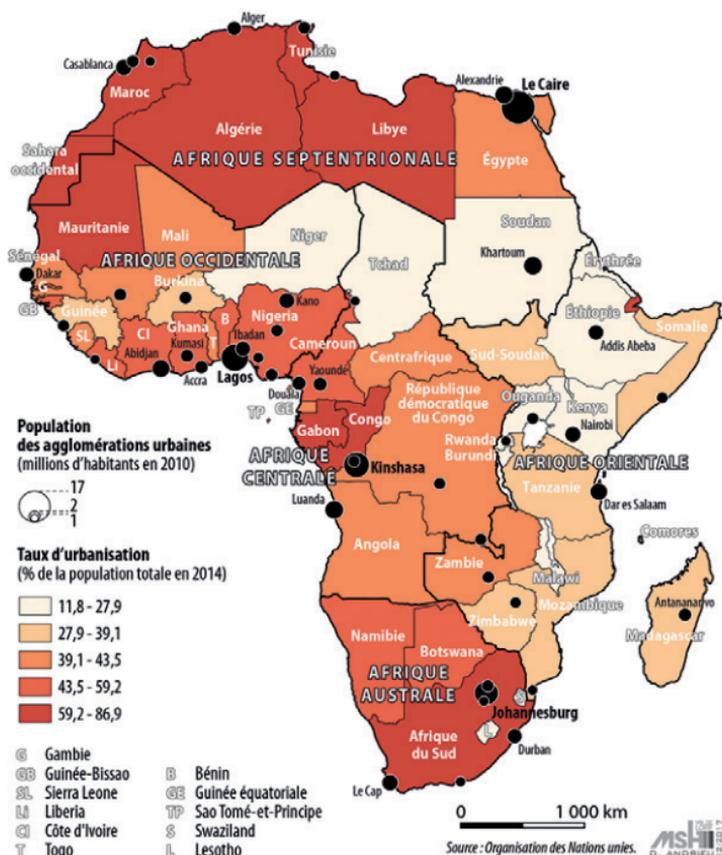
16. Les inégalités de genre sont considérées par certaines études comme participant à empêcher l'Afrique d'accéder à son plein potentiel de croissance (PNUD, 2016).

dans leur ensemble, ces pourcentages sont respectivement de 43,5 % et 44,5 %, avec, là encore, des variations plus ou moins marquées selon les pays. Le taux d'urbanisation de l'Afrique du Nord est de 51,4 % en 2014 ; celui de l'Afrique australe, la sous-région la plus urbanisée du continent, est pratiquement de 10 points supérieur. Au sein de celle-ci, l'Afrique du Sud présente le plus fort taux d'urbanisation (64,3 %) ; il est trois fois moins élevé au Swaziland. Le niveau d'urbanisation peut également se déclinier de manière très différenciée au sein d'un même pays. Au Sénégal, par exemple, le taux d'urbanisation varie fortement au sein des 14 régions administratives du pays (ANSD, 2014, p. 252). Il s'élève à 45,2 % au niveau national, mais atteint 96,5 % dans la région de Dakar, alors que les régions les moins urbanisées présentent des taux d'urbanisation de 16 % ou moins (15,1 % dans la région de Kaffrine, 15,5 % dans celle de Fatick et 16 % dans celle de Diourbel). Sept autres régions présentent des taux d'urbanisation inférieurs à la moyenne nationale : celles de Kaolack (35,3 %), Kolda (25,6 %), Kédougou (24,8 %), Tambacounda (23,7 %), Louga (21,7 %), Matam (21,3 %) et Sedhiou (19,2 %). Outre la région de Dakar, trois régions présentent des taux d'urbanisation supérieurs à la moyenne nationale : Thiès (48,8 %), Ziguinchor (45,9 %) et Saint-Louis (45,3 %).

Le caractère spectaculaire de la croissance urbaine peut être illustré par l'évolution démographique des grandes agglomérations urbaines du continent (ONU, 2014b, p. 26). Celle du Caire était, en 2014, la plus peuplée d'Afrique avec 18,4 millions d'habitants, soit près de deux fois plus qu'en 1990 (9,9 millions). Elle devrait compter plus de 24 millions d'habitants en 2030. Avec 12,6 millions d'habitants en 2014, Lagos était la deuxième agglomération urbaine la plus peuplée d'Afrique ; elle a vu sa population multipliée par 2,6 depuis 1990, date à laquelle elle comptait 4,8 millions d'habitants. Elle devrait, elle aussi, dépasser les 24 millions d'habitants en 2030. En troisième position figure Kinshasa qui compte 11,1 millions d'habitants en 2014 contre 3,7 millions en 1990. En 2030, sa population devrait frôler les 20 millions d'habitants.

CARTE 1

Taux d'urbanisation et agglomérations urbaines de plus d'un million d'habitants en Afrique, en 2014



Source : ONU, *World urbanization prospects. The 2014 revision* (ONU, 2014a).

Au-delà des chiffres mettant en relief la vertigineuse progression de l'urbanisation en Afrique, le caractère multiforme et les conditions de réalisation de cette dernière soulèvent de nombreux questionnements. S'il est en effet permis de considérer que les villes, en particulier celles ayant un rôle économique majeur, offrent à leurs habitants, notamment aux personnes âgées, un accès plus aisé à diverses infrastructures (de soins notamment) que les zones reculées, certaines caractéristiques du développement des zones urbaines amènent à modérer cet optimisme.

En Afrique du Nord, la fragmentation urbaine et les difficultés d'accès à des logements à coût abordable ont contribué à accroître le risque de précarité et d'exclusion sociale de très nombreux jeunes citadins. Aussi, si la cohabitation intergénérationnelle apparaît pour l'heure toujours assez fréquente, par exemple au Maroc (Nowik *et al.*, 2012 ; Azammam, 2009), elle ne résulte pas toujours d'un choix librement consenti de la part des individus, jeunes et moins jeunes, mais reflète davantage le poids de contraintes économiques et sociales. On peut alors s'interroger sur les conséquences possibles du maintien d'une cohabitation intergénérationnelle contrainte, notamment dans le cadre de logements dont la surface est relativement exiguë au regard de la taille du ménage. Si l'on imagine assez aisément les tensions qui peuvent naître entre les membres du foyer vivant dans de telles situations, on comprend aussi que, lorsque l'avancée en âge d'un parent a pour corollaire l'apparition d'une situation d'incapacités physiques (ou de troubles cognitifs), elle peut alors s'inscrire dans un contexte particulièrement défavorable. À ces considérations s'ajoute le fait que l'aménagement urbain peut poser différentes difficultés aux personnes en perte d'autonomie : « L'aménagement de l'espace public urbain se caractérise par l'absence d'infrastructures et de lieux de vie adaptés aux personnes âgées, et ne favorise ni la mobilité ni une vie sociale épanouie. La mobilité est entravée par un système de transport et de transit inapproprié pour leur âge et pour leur état de santé, et ce, indifféremment du type de transport considéré. » (CESE, 2015, p. 16)

En Afrique de l'Ouest, la pauvreté, l'informalité (dans le domaine des services, des échanges et de l'emploi) et les inégalités apparaissent particulièrement intenses dans les villes. La prédominance de la pauvreté et des inégalités dans les villes ouest-africaines apparaît notamment à travers les fortes proportions de population urbaine vivant dans des taudis et bidonvilles¹⁷ (ONU-Habitat, 2014).

17. Les cinq critères des Nations unies définissant un bidonville sont les suivants : accès inappro-

Pour l'année 2007, cette proportion était par exemple la plus élevée au Niger (81,9 %), atteignait 70,8 % au Bénin, 56,6 % en Côte d'Ivoire et 38,1 % au Sénégal. Avec plus de 3,3 millions d'habitants en 2014, la capitale de ce pays, Dakar, compte à elle seule près de 54 % de la population urbaine sénégalaise et 23,5 % de la population totale du pays (ONU, 2014). Dans cette ville – à l'instar de la plupart des capitales subsahariennes –, les différences d'habitat selon les quartiers sont flagrantes. Selon les quartiers et les logements, les situations des plus âgés apparaissent fort différentes. Les *maggets* (personnes âgées en wolof) ayant investi dans un logement permettant d'héberger la famille étendue bénéficient, le plus souvent, de l'aide de leurs proches résidant dans le foyer (Hane et Ka, 2014).

À l'inverse, ceux qui sont hébergés dans des conditions précaires par des enfants luttant eux aussi pour leur survie ne peuvent souvent pas obtenir autant d'aide, notamment lorsque les incapacités physiques commencent à s'installer ou s'aggravent. Au travers du logement, ce sont ici les relations de réciprocité entre les générations qui apparaissent (Macia *et al.*, 2015) : fournir un logement décent aux enfants et beaux-enfants permet aux plus âgés de bénéficier, en partie, de leur aide – forme de contre-don permettant aux *maggets* de vieillir dans les meilleures conditions possible dans un pays touché par une crise économique endémique. Le prolongement des cohabitations intergénérationnelles permet en outre de regrouper les revenus et de ne pas prendre le risque d'éclater les charges familiales. Il s'agit là de la traduction sur le plan résidentiel du principe de *taqale*¹⁸ visant à mettre

prié à de l'eau salubre, accès inapproprié à l'assainissement et aux infrastructures, manque de qualité structurelle des logements, surpopulation, statut résidentiel non sûr (<https://fr.unhabitat.org>). Les réalités urbaines correspondant aux bidonvilles sont toutefois très variables et la thèse selon laquelle les bidonvilles sont des lieux de concentration privilégiée de la pauvreté urbaine peut être discutée (Bartoli, 2011).

18. *Taqale* est un terme wolof signifiant mettre bout à bout, faire preuve de débrouillardise face à un quotidien difficile marqué par une insuffisance de ressources comparativement aux besoins du ménage.

bout à bout de multiples et modestes revenus (Diagne et Lessault, 2007), stratégie mise en place par les individus et les familles pour faire face aux fortes contraintes économiques qu'elles subissent.

L'Afrique de l'Est connaît pour sa part une urbanisation particulièrement rapide dont les conséquences sont pré-occupantes. Parmi celles-ci figurent une augmentation, elle aussi très forte, de la demande de logements et de services urbains à coût abordable, de la circulation, de la pollution atmosphérique et un étalement urbain non maîtrisé. L'expansion des villes se traduit bien souvent par celle des taudis et bidonvilles. En 2007, la part de la population urbaine y résidant était par exemple de 79,1 % en Éthiopie et de 63,4 % en Ouganda. Pour la seule ville de Kampala (Ouganda), cette proportion atteignait alors 85 % (ONU-Habitat, 2014). Des formes complexes d'urbanisation peuvent être observées dans cette sous-région suggérant une forte atomisation des territoires urbains en formation, comportant des espaces agricoles marchands, mais aussi, contrairement aux projets politiques en cours, des espaces urbanisés sans développement (Harre *et al.*, 2015). En Afrique centrale, la pauvreté et les inégalités sont particulièrement marquées et les conditions de vie se sont détériorées dans nombre de villes où la montée du chômage s'impose comme un problème majeur. En Afrique australe, qui est la région la plus urbanisée du continent après l'Afrique du Nord, la croissance économique a rendu les villes plus inégales de par le renforcement de la fracture urbaine.

En Afrique, la couverture des risques sociaux¹⁹ accorde à la parenté et aux solidarités familiales un rôle majeur,

19. Le terme « risque social » désigne ici une situation susceptible de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources et/ou une hausse de ses dépenses : vieillesse, maladie, invalidité, etc. La protection sociale peut alors être définie comme l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective destinés à aider les individus à faire face aux conséquences financières des risques sociaux. En l'absence de système de protection sociale, ou bien lorsque celui protège insuffisamment les individus, les solidarités privées, familiales en premier lieu, interviennent (quand elles le peuvent) pour soutenir les individus.

notamment en matière de soutien à apporter aux personnes âgées. Dans des contextes où les politiques sociales destinées aux personnes âgées sont peu développées, l'entraide et les relations privées interindividuelles soutiennent les personnes âgées pour faire face au quotidien et aux dépenses exceptionnelles (Attias-Donfut et Rosenmayr, 1994 ; Golaz *et al.*, 2015 ; Golaz, 2015). L'urbanisation et, de manière plus générale, le développement économique ont profondément modifié les conditions de mise en œuvre de ces solidarités. À partir de l'exemple du Ghana, Nana Araba Apt et Margaret Grieco (1994) ont notamment mis en relief le fait que le soutien aux anciens s'effectuait en nature en milieu rural, alors que la vie en ville exige que ce soutien soit fondé sur un apport en espèces. Or en milieu urbain, le caractère limité du secteur formel, la faiblesse des salaires et l'instabilité de l'emploi ne permettent pas toujours aux jeunes générations de répondre aisément à ces exigences de revenus. Des pans importants des réalités urbaines actuelles de l'économie en Afrique continuent à s'inscrire dans ce schéma.

Trois dimensions liées au processus d'urbanisation accélérée en cours en Afrique nous semblent avoir une importance majeure : l'évolution des rapports de solidarité intergénérationnelle entre parents, l'accès au logement urbain et le poids de l'informalité et de la pauvreté. Les personnes âgées résidant en milieu urbain en Afrique peuvent ainsi connaître, de la même manière que l'ensemble de la population, des conditions de vie très variables. L'insalubrité des logements, le déficit d'accès à des services de transports à un coût abordable, l'insécurité, etc. constituent autant de facteurs aggravants en matière d'inégalités vécues dans la vieillesse. Parfois, des opérations de libération des espaces publics viennent totalement bouleverser la qualité de vie des personnes âgées (encadré 1).

Encadré 1

Le déguerpissement, facteur d'exclusion sociospatiale

Les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux opérations de déguerpissement menées dans le cadre des transformations urbaines. Ces opérations consistent en des déplacements forcés conduits dans le cadre de la transformation de terrains considérés, au moins en partie, comme relevant du domaine public. Sont concernés des citoyens se trouvant en situation d'illégalité et n'ayant que peu, voire pas, de droits fonciers. Les personnes âgées résidant sur ces terrains sont alors obligées de quitter leur logement et leur quartier.

En Afrique francophone, le verbe « déguerpir » peut en effet être entendu dans une forme transitive et signifier alors « chasser », « expulser ». Par extension, le terme « déguerpi » est devenu un substantif désignant la victime du « déguerpisseur » (Bouquet et Kassi-Djodjo, 2014). Le déguerpissement consiste ainsi en une opération par laquelle il est fait obligation, pour des motifs d'utilité publique, de sécurité ou d'insalubrité, à des occupants d'une terre de l'évacuer. Suivant les périodes et les contextes, ses justifications et les conditions de sa mise en œuvre diffèrent (Nguema, 2014 ; Choplin, 2014), de même que ses impacts sur les habitants déplacés. Ces réaménagements urbains peuvent être à l'origine de la réduction de la superficie des logements et de l'éparpillement des familles, mettant ainsi en difficulté les solidarités en place. Les anciens perdent leur enracinement et leurs réseaux dans ces déplacements ; s'ensuit une perte potentielle de leur rôle et de leur statut socio-économique. Lorsqu'une personne âgée se trouve contrainte à quitter son lieu de résidence, elle peut ainsi faire face à une situation de désaffiliation sociale et territoriale, comme le montre l'étude de cas réalisée par G. Rouamba (2015). Ayant été obligée de quitter un des vieux quartiers de Ouagadougou, Zangouettin, où elle avait toujours vécu et dans lequel elle tenait un commerce lui permettant de vivre de manière décente, une femme sexagénaire se retrouve confrontée à la chute de son niveau de vie, à l'éloignement de certains de ses enfants et à l'obligation de se construire une nouvelle identité sociale dans un quartier périphérique, la trame d'accueil « Ouaga 2000 », éloigné de la ville qu'elle avait toujours connue.

À Dakar également, les déguerpissements ont touché divers quartiers ces dernières années. Le plus célèbre est sans doute celui qui a affecté les commerçants ambulants et les tabliers du fameux quartier de Sandaga. >>>

Perdant leur clientèle, nombre d'entre eux se sont alors retrouvés dans une situation plus précaire encore qu'auparavant. Le long du Canal 4 (canal d'eaux usées ouvert sur une longue partie de son tracé), en plein centre de la presqu'île de Dakar, les habitants et commerçants de Gueule-Tapée ont également été délogés du jour au lendemain, les familles se retrouvant parfois dans la rue, sans savoir où se rendre. Pour les plus âgés, qui ont parfois passé plusieurs décennies dans ces logements et y ont la plus grande part de leur réseau social, ces déguerpissements sont souvent vécus comme des traumatismes.

Des réalités démographiques du vieillissement marquées par les contrastes entre milieu rural et milieu urbain

Deux axes seront ici mobilisés pour aborder les réalités démographiques territorialement contrastées rendant compte de la diversité des conditions de vie des personnes âgées du continent : leur proportion par rapport à la population totale, d'une part, et l'espérance de vie aux « grands âges », d'autre part.

Au niveau de l'ensemble du continent africain, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans (hommes et femmes confondus) apparaît un peu plus élevée en milieu rural (5,8 %) qu'en milieu urbain (5 %). Variant du simple au double, ces parts relatives présentent un écart nettement plus marqué en Afrique centrale où elles se situent respectivement à 6 et 2,6 %. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est présentent quant à elles des situations quasi similaires, les plus de 60 ans représentant légèrement plus de 5 % de la population en milieu rural et un peu de moins de 4 % en milieu urbain. Avec des proportions plus élevées, l'Afrique australe s'inscrit également dans ce schéma, les plus de 60 ans représentant 9,2 % de la population totale en milieu rural et 8 % en milieu urbain. Seule l'Afrique du Nord présente une situation légèrement inversée avec une proportion de personnes âgées en milieu urbain de 0,2 point supérieure à celle observée en milieu rural (tableau 1).

TABLEAU 1 Part relative des 60 ans et plus (en %) par grande région d'Afrique

	Milieu rural	Milieu urbain
Afrique septentrionale	7,9	8,1
Afrique occidentale	5,2	3,7
Afrique orientale	5,1	3,8
Afrique centrale	6	2,6
Afrique australe	9,2	8
Ensemble du continent	5,8	5

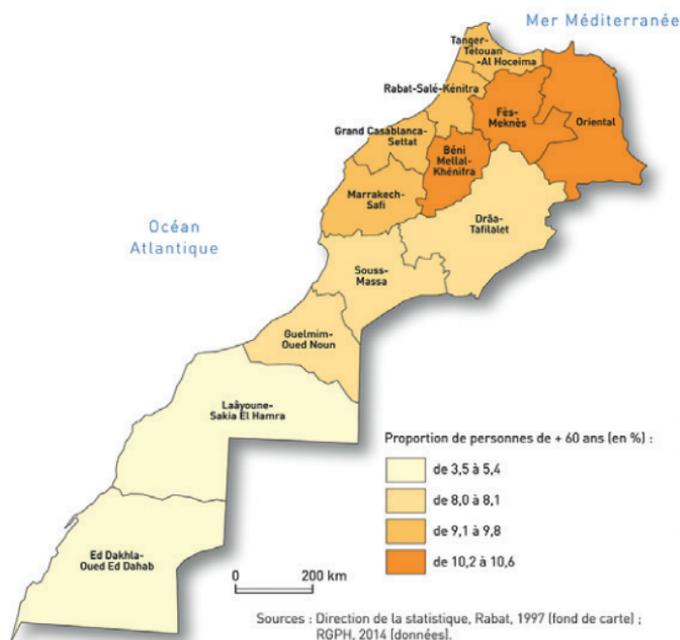
Source : ONU, *Profiles of ageing 2015* (ONU, 2015b).

Au niveau infranational, des variations sont également observables. Au Maroc, par exemple, les plus de 60 ans représentent 9,6 % de la population en 2014, année du dernier recensement ; leur part relative est un peu plus élevée en milieu rural (9,9 %) qu'en milieu urbain (9,4 %). Au plan régional, le vieillissement est plus important dans les régions de Beni-Mellal-Khénifra (10,6 %), de l'Oriental (10,3 %) et de Fès-Meknès (10,2 %) (carte 2). Si le niveau de fécondité de la région de l'Oriental (1,9 enfant par femme, le plus bas du pays au niveau régional) peut pour partie expliquer le vieillissement plus marqué de cette région (processus de vieillissement par le bas de la pyramide des âges), l'émigration des personnes d'âge actif a probablement renforcé ce phénomène. Il en est de même pour les deux autres régions sus-citées. La part relative des personnes âgées est nettement plus faible qu'au niveau national dans les régions sahariennes d'Eddakhla-Oued-Eddahab (3,5 %) et Laayoune-Sakia El Hamra (5,4 %). Une analyse fine des raisons expliquant les différentiels de vieillissement au niveau territorial serait riche d'enseignements, non seulement pour comprendre l'importance relative de chaque type de facteur (mortalité, natalité, migration), mais aussi afin de mieux cerner les réalités contrastées des conditions de vie des personnes âgées au niveau local.

Autre marqueur des disparités territoriales constatées dans « la vieillesse », la durée moyenne que cette dernière

CARTE 2

Proportion de la population de 60 ans et plus au Maroc, par région, en 2014



Source : Direction de la statistique (Rabat), 1997 (fond de carte) ; RGPH 2014 (données).

représente peut être approchée à partir de l'espérance de vie au « grand âge ». La prise en compte du milieu de résidence permet de mettre en relief des disparités internes en la matière, comme en témoignent les exemples suivants.

Au Maroc, l'espérance de vie à 60 ans des hommes est de 3,8 ans plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural et s'élève respectivement à 21,3 et 17,5 ans en 2009-2010 (tableau 2). On peut émettre l'hypothèse que cette différence traduit les inégalités, en termes de conditions de vie et d'accès aux soins, auxquelles ont été confrontés les individus tout au long de leur parcours de vie. Ces inégalités les ont conduits à aborder la phase de « vieillesse » avec un capital santé différent. À cela s'ajoutent bien entendu les conditions de vie et d'accès aux soins

TABLEAU 2

Espérance de vie aux âges élevés selon le milieu de résidence (en années) – Maroc, 2009-2010

Âge	Espérance de vie à l'âge X				Différentiel d'espérance de vie entre milieux de résidence			
	Urbain		Rural		Écart absolu (en années)		Écart relatif	
	Hommes (1)	Femmes (2)	Hommes (3)	Femmes (4)	Hommes (1) - (3)	Femmes (2) - (4)	Hommes (3)/(1)	Femmes (4)/(2)
60	21,3	22,7	17,5	20,3	3,8	2,4	0,82	0,89
70	12,9	14	9,7	12	3,2	2	0,75	0,86
80	6,3	6,8	4,5	5,7	1,8	1,1	0,71	0,84

Source : Haut Commissariat au Plan (HCP, Maroc), *Enquêtes nationales démographiques à passages répétés 2009-2010* (Bencheikh A., Fassi Fihri M., 2012, p. 38-39).

qu'ils connaissent durant cette période de leur vie. Cette différence est un peu moins marquée pour les femmes : leur espérance de vie à 60ans est de 22,7ans en milieu urbain et de 20,3ans en milieu rural, le différentiel de durée moyenne vécue au-delà de 60ans s'établissant ainsi à 2,4ans. En termes relatifs, l'espérance de vie des hommes ruraux représente 82 % de celle des hommes urbains lorsqu'elle est calculée à 60ans, 75 %, à 70ans et 71 %, à 80ans. En d'autres termes, en considérant les espérances de vie à des âges de plus en plus avancés, la divergence entre les durées de vie moyennes s'accroît entre les deux milieux de résidence, l'espérance de vie des hommes ruraux représentant une part de plus en plus faible de celle de leurs homologues urbains. Ces chiffres laissent supposer que plus l'âge avance, plus les conditions de vie prévalant en milieu rural ont des conséquences lourdes sur la santé des hommes âgés. En revanche, la divergence entre les durées de vie moyennes est nettement moins marquée pour les femmes : l'espérance de vie à 60ans des femmes rurales représente 89 % de celle des femmes urbaines, à 70ans elle en représente 86 % et à 80ans elle en représente 84 %, soit une proportion bien supérieure à ce que nous avons constaté pour les hommes. En l'absence d'éléments complémentaires, il est difficile de com-

prendre pourquoi les conditions de vie prévalant en milieu rural semblent avoir relativement moins de conséquences sur la longévité des femmes qu'elles n'en ont sur celle des hommes. Une hypothèse pourrait être un effet de « sélection » plus fort chez les femmes que chez les hommes au sens où parviennent le plus souvent au quatrième âge, en particulier en milieu rural, des individus ayant de bonnes prédispositions génétiques et physiologiques. Une autre hypothèse pourrait porter sur les comportements différents des hommes et des femmes en matière de santé. À titre d'exemple, au Sénégal, il y a un meilleur suivi médical des femmes dans le Ferlo (zone pastorale du Nord du Sénégal) : elles sont plus fréquemment au courant de leur situation en matière d'hypertension artérielle et plus souvent sous traitement que les hommes (Duboz *et al.*, 2016). Quoi qu'il en soit, pour comprendre précisément les différences croisées liées au genre et au milieu de résidence, des études complémentaires sont nécessaires.

Au Burkina Faso, les différentiels d'espérance de vie aux grands âges suivent un schéma relativement proche de celui constaté pour le Maroc. En effet, les ruraux âgés, hommes et femmes, connaissent aussi en moyenne une période de vieillesse moins longue que leurs homologues citadins. Ainsi, l'espérance de vie à 60 ans des hommes ruraux, de 15,7 ans en 2006, est de 1,8 an inférieur à celle de leurs homologues urbains (17,5 ans) (tableau 3). Pour les femmes, le différentiel est de 2 ans, leur espérance de vie à 60 ans se situant respectivement à 16,5 ans en milieu rural et 18,5 en milieu urbain. En matière d'écart relatif, la situation diffère de celle du Maroc : l'espérance de vie des hommes ruraux représente à peu près 90 % de celle des hommes urbains, qu'elle soit calculée à 60, 70 ou 80 ans. Pour les femmes, la situation est quasiment similaire ; toutefois, l'écart relatif de durée de vie moyenne s'accroît à 80 ans, l'espérance de vie des femmes rurales représentant alors 86 % de celle des femmes urbaines, soit une proportion de 3 points inférieure à celle calculée à 60 et 70 ans (89 %).

TABLEAU 3 Espérance de vie aux âges élevés selon le milieu de résidence (en années) – Burkina Faso, 2006

Âge	Espérance de vie à l'âge X				Différentiel d'espérance de vie entre milieux de résidence			
	Urbain		Rural		Écart absolu (en années)		Écart relatif	
	Hommes (1)	Femmes (2)	Hommes (3)	Femmes (4)	Hommes (1) - (3)	Femmes (2) - (4)	Hommes (3)/(1)	Femmes (4)/(2)
60	17,5	18,5	15,7	16,5	1,8	2	0,90	0,89
70	11,3	11,9	10,1	10,6	1,2	1,3	0,89	0,89
80	6,7	7,3	6,1	6,3	0,6	1	0,91	0,86

Source : Bureau central du recensement (Burkina Faso), *RGP 2006* (ministère de l'Économie et des Finances, CNR, BCR, INSD, 2009, p. 87).

Ces analyses confirment l'importance d'étudier la vieillesse et le vieillissement en fonction du territoire lorsque les contextes nationaux englobent des réalités très dissimilables, comme cela est le cas en Afrique. L'étude des contrastes territoriaux prévalant au Sénégal nous permet de renforcer notre démonstration.

Vieillir au Sénégal : hétérogénéité territoriale et variabilité des conditions de vie

Dans la plupart des pays d'Afrique, les contrastes entre les conditions de vie prévalant en milieu urbain et en milieu rural sont incomparables à ceux pouvant être observés dans les sociétés occidentales. À partir de l'exemple du Sénégal, nous allons analyser la manière dont ces disparités se traduisent en termes de variabilité des conditions de vie des personnes âgées.

Pour ce faire, nous nous baserons sur des données issues de grandes enquêtes et recensements, mais aussi sur des travaux de terrain. Ainsi, nous nous appuyerons sur des études comparatives qui ont été, et sont encore, menées dans deux environnements très contrastés : la ville de

Dakar et le village de Widou-Thiengoly, dans la région de Louga. Dakar est la capitale politique et économique du pays, concentrant 23 % de la population sur 0,3 % du territoire. Les réalités socio-économiques dakaroises se distinguent nettement de celles prévalant au niveau national. Ainsi, 81 % des ménages ont accès à l'électricité pour seulement 47 % d'entre eux sur l'ensemble du territoire (Ndiaye et Ayad, 2007)²⁰. Widou Thiengoly est un village de la communauté rurale de Tèssékéré comptant un peu moins de 10 000 habitants, en zone sahélienne, et possédant la particularité d'être sur le tracé de la Grande Muraille verte²¹. À Widou Thiengoly, il n'y a pas d'électricité, l'approvisionnement en eau (parfois en panne) est assuré par un seul forage et l'unique dispensaire de santé est tenu par un infirmier, le médecin le plus proche étant à quatre heures de route. Ces deux zones appartiennent à des régions aux réalités démographiques particulièrement contrastées, du fait de leur statut différent, de leurs densités de population, etc. Alors que celle-ci s'élève à plus de 5 700 habitants/km² dans la région de Dakar, elle est plus de 150 fois plus faible dans la région de Louga où elle s'élève à 35 habitants/km² (carte 3)²². Cette faible

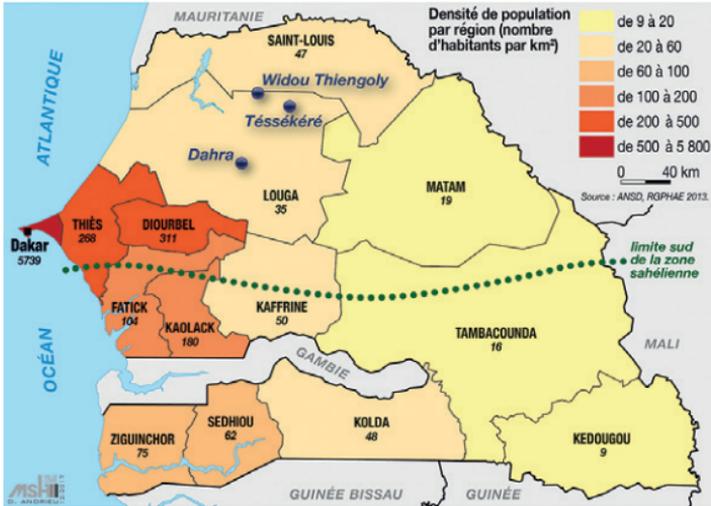
20. Les résultats du recensement de 2013 ont permis d'établir que l'ampleur des disparités d'accès à l'électricité reste très grande au Sénégal : si dans les départements situés dans les régions de Dakar et Saint-Louis, près de 8 ménages sur 10 utilisent l'électricité comme mode d'éclairage, un peu moins de 2 sur 10 ménages y ont accès dans les départements constituant les régions du Centre, du Sud-Est et du Nord-Est. Au niveau national cette proportion est de 57,5 % (ANSD, 2016, p. 47).

21. Initié lors de la conférence de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) de Ouagadougou de 2005, le projet de la Grande Muraille verte (GMV) a pour vocation la lutte contre la désertification. Il vise à créer une bande d'espèces végétales d'une largeur moyenne de 15 km et implique 11 pays, du Sénégal à Djibouti, couvrant une distance totale de 7 600 km. Au Sénégal, ce projet s'étend sur 545 km. Dans plusieurs (douze) villages sénégalais situés sur le tracé de la GMV, des « jardins polyvalents » — zone de culture de fruits et légumes — ont été créés afin de lutter contre la pauvreté. En effet, le projet de la GMV a un double objectif de lutte contre la désertification et contre la pauvreté en milieu rural. Pour plus de détails sur le projet de GMV, son avancée au Sénégal et les transformations que cela engendre pour les populations locales, voir : <http://ohmi-tessekere.in2p3.fr/> [consulté le 27 juillet 2017].

22. Au Sénégal, derrière la densité moyenne de 69 habitants/km² se profilent d'énormes disparités. En considérant les différentes régions administratives du pays, la densité varie 5 739 habitants/km² pour l'ensemble de la région de Dakar à seulement 9 habitants/km² dans celle de

CARTE 3

Densité de population au Sénégal selon les régions,
2013



Source : ANSD, RGPAE 2013 (ANSD, 2014).

densité est corrélée à une offre de services de santé très limitée comparativement à celle qui prévaut à Dakar. Ces deux exemples illustrent l'impact des caractéristiques territoriales différenciées (encadré 2) sur les conditions du vieillir au Sénégal.

Hétérogénéité territoriale de l'espérance de vie aux grands âges

Des disparités territoriales en matière d'espérance de vie aux grands âges apparaissent à travers des comparaisons effectuées entre les différentes régions du Sénégal. Ainsi, derrière une espérance de vie à 60 ans de 17,7 ans au niveau national (hommes et femmes confondus), se profilent des écarts interrégionaux plus ou moins marqués. La

Kédougou. À l'échelle départementale, elle varie de 18 539 habitants/km² dans le département de Guédiawaye (un des quatre départements constituant la région de Dakar) à 4 habitants/km² dans celui de Ranérou (région de Matam), (ANSD, 2016, p. 12).

Encadré 2
**Sénégal, illustrations
de contrastes territoriaux**



Dakar la nuit, reflet de l'étendue de l'accès à l'électricité, 2015.
© Marion Deveaux



Widou-Thiengoly, août 2014.
© Jean-Luc Peiry

région de Dakar, quasi intégralement urbanisée, présente ainsi l'espérance de vie à 60 ans la plus élevée, avec un niveau de 19,4 ans en 2013. Elle est de 3,5 ans moins élevée dans la région de Matam située à l'est du pays et faiblement urbanisée (tableau 4). En ce qui concerne l'espérance de vie à 70 ans, ces deux régions présentent à nouveau les situations les plus contrastées : elle est de 9,9 ans dans la région de Matam, contre 11 ans dans celle de Dakar. Il en est de même pour l'espérance de vie à 80 ans : elle est la plus basse dans la région de Matam (5,6 ans) et la plus élevée dans celle de Dakar (6,1 ans). En termes relatifs, l'espérance de vie à 60 ans de la région de Matam représente 82 % de celle de Dakar. Cet écart relatif s'accroît au fur et à mesure que l'on calcule l'espérance de vie à un âge plus avancé : l'espérance de vie à 70 ans de la région de Matam représente 79 % de celle de Dakar ; pour l'espérance de vie à 80 ans, celle de la région de Matam représente 76 % de celle de la région dakaroise.

Les contrastes en matière de taux d'urbanisation ne sauraient expliquer à eux seuls ces durées moyennes de « vieillesse » différentes, les disparités en matière de développement régional jouant certainement un rôle.

Déclinaisons multiples de la vieillesse : le rôle du milieu de résidence

Au Sénégal, comme dans la plupart des pays d'Afrique, la poursuite d'activité est une réalité du grand âge, encore plus fortement marquée en milieu rural. Ainsi, le taux d'activité des 60-64 ans est de 49,5 % en milieu rural contre 39,1 % en milieu urbain ; pour les 65-69 ans, ces chiffres sont respectivement de 44,4 % et 28,7 % ; pour les plus de 70 ans, ils sont de 28,4 % et 16,9 % (ANSD, 2014, p. 114).

Plusieurs facteurs permettent de comprendre pourquoi les plus âgés travaillent davantage en milieu rural qu'en milieu urbain au Sénégal. Tout d'abord, il faut noter que les villes regroupent la plupart des personnes âgées percevant une pension de retraite, qu'elles aient travaillé

TABLEAU 4

Espérance de vie aux âges élevés et taux d'urbanisation selon la région – Sénégal, 2013

	Espérance de vie (en années)			Taux d'urbanisation (en %)
	à 60 ans	à 70 ans	à 80 ans	
Matam	15,9	9,9	5,6	21,3
Kolda	16	10,3	6,2	25,6
Tambacounda	16,1	10,2	5,9	23,7
Sedhiou	16,1	10,1	6	19,2
Ziguinchor	16,3	10,1	5,7	45,9
Kedougou	16,5	10,5	6,4	24,8
Kaffrine	17,2	10,7	6	15,1
Diourbel	17,4	11,2	6,6	16
Fatick	17,4	11	6,3	15,5
Kaolack	17,6	11,3	6,6	35,3
Saint-Louis	18	11,6	6,9	45,3
Thiès	18,2	11,5	6,6	48,8
Louga	18,4	11,9	7	21,7
Dakar	19,4	12,6	7,4	96,5
Sénégal	17,7	11	6,1	45,2

Source : ANSD, *RGP/HAÉ 2013* (ANSD, 2014, p. 252, 376-383).

dans de grandes entreprises privées ou dans la fonction publique. Le montant des pensions perçues varie selon la durée et le niveau des cotisations versées durant la vie active. Toutefois, percevoir une pension permet à certains de cesser toute activité professionnelle. Dans les zones rurales et semi-rurales, la proportion de personnes âgées ayant été affiliées à un régime d'assurance sociale est très faible, de sorte que la part des personnes âgées sans pension et ayant besoin de travailler est élevée. Selon le rapport 2014/2015 sur la sécurité sociale dans le monde (ILO, 2014, p. 274), moins d'un quart (23,5 %) des personnes âgées percevraient une pension au Sénégal.

Par ailleurs, le type d'activité pratiquée doit être pris en considération dans l'analyse. Dans une enquête réalisée

sur un échantillon représentatif de la population âgée de 20 ans et plus résidant à Dakar ($n = 1\,000$), nous avons observé que les travailleurs masculins de plus de 60 ans sont le plus souvent commerçants, marabouts²³, gardiens ou encore chauffeurs de taxi à temps partiel²⁴. Quant aux Dakaroises du même âge, leur activité est essentiellement consacrée au commerce – le « petit commerce », comme on l'appelle au Sénégal – puisqu'elles vendent préférentiellement des cacahouètes, des beignets, du poisson frais ou séché, etc. sur des étals de fortune, situés souvent à proximité des axes principaux. Des entretiens qualitatifs (Macia *et al.*, 2010) avec des travailleurs et travailleuses vieillissants indiquent que cette prolongation de l'activité professionnelle à un âge avancé est souvent dictée par l'obligation de subvenir aux besoins de la famille, voire, pour certains hommes, de leurs familles lorsqu'ils ont contracté plusieurs unions²⁵. Notons toutefois que dans les situations de polygamie (elle-même multiforme dans ses modalités résidentielles) vécue dans la vieillesse, celle-ci permet dans bien des cas d'accroître les possibilités de soutien aux hommes âgés par leurs épouses, alors que les femmes doivent essentiellement compter sur l'aide de leurs enfants adultes (Ba Gning et Antoine, 2015).

Si toute généralisation est forcément réductrice, il semble que la poursuite d'une activité après 60 ans soit davantage perçue comme une contrainte que comme une manière de se réaliser au travers de son activité professionnelle. Dans le même temps, conserver un rôle social est apparu comme un souhait assez largement partagé par les personnes âgées que nous avons rencontrées lors de nos

23. Au Sénégal, les marabouts sont classiquement de fins connaisseurs du Coran dotés également de pouvoirs mystiques, à l'instar de Cheikh Amadou Bamba, à l'origine de la confrérie Mouride. Le marabout illustre bien le syncrétisme entre islam et animisme au Sénégal.

24. Ces données sociodémographiques n'ont pas été publiées. Toutefois, pour plus d'informations sur la méthodologie de cette enquête, voir : Macia *et al.*, 2016 ou Macia *et al.*, 2017.

25. Au Sénégal, en 2013, 93,9 % des hommes âgés de 60 à 64 ans sont mariés et 40,2 % des hommes mariés de cette tranche d'âge sont polygames (29,7 % ont deux épouses, 9 % ont trois épouses). Quant aux hommes âgés de 70 à 74 ans, 92,9 % sont mariés et 43,4 % de ceux qui sont mariés sont polygames (ANSD, 2014, p. 281).

enquêtes de terrain ; exercer une activité professionnelle est un des moyens d'y parvenir, mais il est loin d'être le seul²⁶. Pour les hommes âgés, et en particulier pour les plus instruits ayant fait une carrière complète dans le secteur formel (que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé), la perspective de devoir, une fois la retraite venue, passer une grande partie de la journée à son domicile est difficilement acceptable. Notons que l'entourage, dont les épouse(s) et enfant(s) vivant encore dans le foyer, peut également avoir du mal à admettre cette nouvelle configuration.

À Widou Thiengoly, l'activité professionnelle prend d'autres formes que celles observées à Dakar. Les Peuls du Ferlo²⁷ sont majoritairement pasteurs. Ainsi, de nombreux hommes, et quelques femmes continuent cette activité après 60 ans (voire bien après cet âge), sans être les seuls, au sein de la famille, à faire paître le troupeau. Certains hommes continuent également à exercer d'autres activités (boucherie, boulangerie, commerce ou encore bijouterie) parallèlement à celle de pasteur. Les femmes, lorsqu'elles ne sont pas éleveuses, conservent souvent une activité de commerce, vendant au marché hebdomadaire arachides, beignets, plats cuisinés, etc. Certaines travaillent également au jardin polyvalent de la Grande Muraille verte où elles cultivent divers légumes – dont certains n'étaient auparavant que très peu, voire pas du tout, consommés dans le Ferlo (par exemple, la salade verte). Par ailleurs, la vie dans le Ferlo n'est pas associée aux mêmes besoins qu'à Dakar. Les dépenses courantes sont bien moindres en zone rurale : pas de factures l'électricité, pas de frais de déplacement, etc. Il en est de même pour les tentations. L'alimentation en est un bon exemple. Le peu de denrées alimentaires disponibles rend les pratiques alimentaires monotones à Widou-Thiengoly, notamment au niveau des campements²⁸ où le riz au *niébé* (petits haricots) consti-

26. Concernant l'investissement associatif des retraités au Sénégal, voir par exemple Crenn et Ka, 2015.

27. Le Ferlo est une zone sylvo-pastorale située dans la zone sahélienne du Sénégal s'étendant sur les régions administratives de Saint-Louis, Louga et Matam.

28. Les campements sont des regroupements de cases (allant de 3 à plus de 20 cases), corres-

tue bien souvent le plat du midi et du soir. Le *poulagou* –l'éthique de vie des Peuls– valorise d'ailleurs ces restrictions alimentaires : il est important, pour les Peuls du Ferlo, de manger peu et de savoir se contenter de ce qu'ils ont, sorte de stratégie d'adaptation culturellement transmise en cette zone sahélienne semi-aride. Ainsi, le prolongement de l'activité professionnelle après 60 ans –dans un contexte où les besoins sont peu nombreux et où la famille étendue peut et doit aider les plus âgés– semble davantage choisi que subi dans le Ferlo, à la différence de ce qui est bien souvent observé dans la capitale.

En revanche, les conditions matérielles d'existence apparaissent plus difficiles dans le Ferlo qu'à Dakar, notamment pour les plus âgés. Par exemple, l'absence d'électricité et d'eau courante constitue une contrainte importante. Les plus âgés vivant dans des campements doivent ainsi souvent patiemment attendre que les plus jeunes rentrent du forage pour s'hydrater. De même, les conditions de sommeil sont bien différentes qu'à Dakar. En effet, la plupart des personnes âgées que nous avons rencontrées dans les campements dormaient sur de fins matelas posés sur des lits en osier. Un confort minimal comparé à Dakar où les « mousses » restent largement utilisées. L'ensemble de ces éléments rend la vie des âgés matériellement plus difficile en milieu rural, notamment dans les campements souvent isolés de toute activité marchande.

Accès différencié aux biens et services de santé : conjugaison d'inégalités spatiales et sociales

Avec huit hôpitaux, la région de Dakar regroupe la moitié de ceux existant au Sénégal (Ndiaye et Ayad, 2007). Les seuls centres de gérontologie et de gériatrie du pays se situent également dans la capitale. Il s'agit du centre de gériatrie et de gérontologie de Ouakam et du centre médico-social de l'Institut de prévoyance retraite du

pondant souvent à une famille étendue, situés entre 2 et 15 km du village de Widou-Thiengoly et, par conséquent, isolés, en brousse.

Sénégal (Ipres), organisme gérant le régime de retraite des salariés du secteur privé. Pour les Dakarois et les Dakaroises âgés, il est envisageable, du strict point de vue géographique, de se rendre dans des structures de soins disposant de personnel médical compétent et de matériel adapté à leurs besoins. Toutefois, de nombreux éléments peuvent venir entraver l'accès effectif aux soins, tels que le coût des transports, la longueur des trajets à effectuer pour des personnes âgées habitant dans des zones périphériques, ou bien encore les longues heures d'attente qu'il faut bien souvent affronter dans les hôpitaux publics et qui ne sont guère compatibles avec l'état de santé des personnes âgées les plus fragiles (que cela provienne de leur état somatique et/ou psychique).

La situation est tout autre dans le Ferlo. Le village de Widou-Thiengoly ne possède qu'un seul dispensaire, tenu par un infirmier. Le groupe électrogène qui alimente cette petite structure de moins de 40 m² y est régulièrement en panne et les médicaments n'y sont disponibles qu'en nombre limité. L'hôpital le plus proche est à quatre heures de route du village, à Dahra, et n'a rien à voir avec les structures dakaroises. En d'autres termes, à Widou-Thiengoly, l'accès aux soins est très limité et il apparaît difficile de faire face à toute urgence médicale.

Ces deux exemples – Dakar et Widou-Thiengoly – permettent d'illustrer les liens entre inégalités d'accès aux soins et territoires au Sénégal. Ils permettent également de comprendre pourquoi les transitions épidémiologique (Omran, 1971) et sanitaire (Frenk *et al.*, 1991) s'opèrent lentement dans le pays. Sans structures de santé en nombre suffisant sur l'ensemble du territoire, les maladies transmissibles continuent d'affecter les populations, notamment rurales. La mortalité infantile est encore très importante au Sénégal : en 2013, elle était de 41,1‰ en milieu urbain et de 62,1‰ en milieu rural (ANSD, 2014, p. 209). L'absence de structures de santé en zones rurales limite également l'espérance de vie des plus âgés au niveau national. Il apparaît donc urgent que les inégalités territoriales, notamment en termes de santé, consti-

tuent des priorités pour l'État sénégalais tout en veillant à éviter le risque d'inadéquation entre l'offre de soins portée par les nouvelles structures mises en place et les besoins et attentes de la population (Kanté et Pison, 2010).

Conclusion

La mobilisation de plusieurs échelles d'analyse a permis de mettre en exergue la manière dont les disparités territoriales se reflètent sur les conditions du vieillir en Afrique. Aussi, toute réflexion sur la manière d'étendre et d'améliorer les dispositifs de protection sociale des personnes âgées, ainsi que les conditions d'accès à des biens et services de santé adaptés, devrait-elle intégrer le territoire en tant que facteur essentiel. À l'échelle de l'Afrique, comme aux niveaux nationaux, une approche territorialisée fait apparaître de très fortes inégalités de revenus, d'accès aux soins et à la protection sociale, de conditions de logement, etc. Ces constats se conjuguent avec l'urgente nécessité de concilier la réflexion sur l'urbanisation avec l'étude de ses impacts sur les systèmes de solidarités informels à destination des personnes âgées. La gérontocroissance très forte, mais également variable sur le continent, va imposer aux États africains de relever de nouveaux défis qui se surajouteront donc à ceux, déjà très nombreux, auxquels ils ont à faire face. Le territoire est une notion qui peut, et doit, permettre de circonscrire les difficultés à venir en limitant les inégalités de divers ordres à l'échelle des pays comme du continent dans son ensemble. Il s'agit pour l'instant d'une approche insuffisamment développée par les chercheurs en sciences sociales travaillant en Afrique et dont l'importance semble trop souvent sous-estimée par les pouvoirs publics. Pourtant, cette manière de procéder permet de mieux saisir la complexité du vieillir en Afrique ou, plus justement, des vieillir dans les Afriques.

Étudier le vieillissement en fonction des territoires s'avère ainsi fondamental en Afrique pour comprendre les termes dans lesquels se pose la question de l'adaptation des sociétés africaines aux changements démographiques à

venir, et dans lesquels doit se situer toute réflexion sur l'élaboration de réponses adaptées aux besoins des personnes âgées et de leur entourage. Cette adaptation concernera notamment l'évolution des systèmes de protection sociale, avec la création ou l'amélioration de dispositifs de couverture des risques vieillesse, santé et perte d'autonomie. Il s'agira également de créer de nouveaux emplois et services de qualité en adéquation avec les besoins du « grand âge ». Des initiatives pionnières existent d'ores et déjà, à Dakar par exemple, sous la forme de services de soins à domicile et de très rares possibilités d'hébergement temporaire (Sajoux *et al.*, à paraître). Actuellement hors de portée financière pour la grande majorité des familles, la démocratisation de l'accès à de tels services, via la mise en place d'aides publiques adaptées, est un enjeu important. Une telle démarche est indispensable dès lors que l'on souhaite prendre en compte la question des inégalités dans la vieillesse et le risque de leur accentuation. Procéder ainsi permettra en outre de consolider les solidarités intergénérationnelles en leur permettant de perdurer et de s'adapter aux différentes évolutions sociétales en cours.

Bibliographie

Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), 2014, *Rapport définitif du Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage de 2013 (RGPHAE2013)*, Dakar, ANSD, 418 p.

<http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport-definitif-RGPHAE2013.pdf>

ANSD, 2016, *Atlas démographique du Sénégal. Rapport final*, ANSD, Dakar, 67 p.

Antoine P., Golaz V., 2009, « Vieillir en Afrique », *Idées économiques et sociales*, n° 157, p. 34-37.

Apt N.A., Grieco M., 1994, « Urbanization, caring for the elderly and the changing African family: the challenge to social welfare and social policy », *International Social Security Review*, vol. 47, n° 3-4, p. 111-122.

Attias-Donfut C., Rosenmayr L. (dir.), 1994, *Vieillir en Afrique*, Paris, Presses universitaires de France (Collection « Les champs de la santé »), 353 p.

Azammam S., 2009, « Profil sociodémographique des personnes âgées », in Centre d'études et de recherches démographiques (Cered), *Les personnes âgées au Maroc : Profil, santé et rapports sociaux, Analyse des résultats de l'Enquête nationale sur les personnes âgées (ENPA2006)*, Rabat, Haut Commissariat au Plan, p. 25-58.

Ba Gning S., Antoine P., 2015, « Polygamie et personnes âgées au Sénégal », *Mondes en développement*, vol. 171, n° 3, p. 31-50.

<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2015-3-page-31.htm>

Banque africaine de développement (BAD), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2016, *Perspectives économiques en Afrique 2016. Villes durables et transformation structurelle*, Paris, OCDE, 434 p.
<https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/>

Publications/Perspectives_economiques_en_Afrique_2016_Ebook.pdf

Bartoli S., 2011, « “Éliminer les bidonvilles = éliminer la pauvreté”, ou les charmes pervers d’une fausse évidence », *L’Économie politique*, vol. 49, n° 1, p. 44-60.

<https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2011-1-page-44.htm>

Bencheikh A., Fassi Fihri M., 2012, « La mortalité au Maroc. Principaux résultats de l’Enquête nationale démographique à passages répétés 2009-2010 », *Les Cahiers du Plan*, n° 39, p. 30-40.

Bouquet C., Kassi-Djodjo I., 2014, « “Déguepir” pour reconquérir l’espace public à Abidjan », *L’Espace politique*, vol. 22, n° 1.

<http://espacepolitique.revues.org/2963>

Conseil économique, social et environnemental (CESE), 2015, *Les personnes âgées au Maroc*, Rabat, CESE, 102 p.

Crenn C., Ka., 2015, « Les entrepreneurs du “bien vieillir” à Dakar, entre survivance et convivance », *Mondes en développement*, vol. 171, n°3, p. 83-97.

<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2015-3-p-83.htm>

Choplin A., 2014, « Les “Sans fiche sans photo” : déplacements forcés et (non) mobilisation citoyenne à Nouakchott (Mauritanie) », *L’Espace politique*, vol. 22, n° 1.

<http://espacepolitique.revues.org/2926>

Diagne A., Lessault D., Centre Population et développement (Ceped), 2007, *Émancipation résidentielle différée et recombinaison des dépendances intergénérationnelles à Dakar*, Centre Population et développement, Paris, Ceped (Collection « Regards sur »), 41 p.

Duboz P., Boëtsch G., Gueye L., Macia E., 2016, « Hypertension in the Ferlo (Northern Senegal): prevalence, awareness, treatment and control », *The Pan African Medical Journal*, vol. 25, n° 177.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5326029/>

Dumont G.-F., 2003, « L'équation du XXI^e siècle : vieillissement et "gérontocroissance" », *Population & Avenir*, n° 663, p. 14-15.

Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), HelpAge International, 2012, *Ageing in the twenty-first century: A celebration and a challenge*, New York/London, Fnuap, HelpAge International, 192 p.

Frenk J., Bobadilla J.L., Stern C., Frejka T., Lozano R., 1991, « Elements for a theory of the health transition », *Health Transition Review*, vol. 1, n° 1, p. 21-38.

Golaz V., 2015, « Indicateurs de pauvreté et pauvreté des personnes âgées en Ouganda. Les limites des estimations et de leur interprétation », *Retraite et société*, vol. 70, n° 1, p. 61-81.
https://www.cairn.info/load_pdf.php?download=1&ID_ARTICLE=RS_070_0061

Golaz V., Nowik L., Sajoux M., 2012, « L'Afrique, un continent jeune face au défi du vieillissement », *Population et Sociétés*, n° 491, 4 p.
https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19159/491.fr.pdf

Golaz V., Wandera S., Rutaremwa G., 2015, « Les solidarités familiales autour des personnes âgées en Ouganda : entre mesures et réalités », in Nowik L., Lecestre-Rollier B. (dir.), *Vieillir dans les pays du Sud. Les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Karthala (coll. « Hommes et Sociétés »), p. 55-77.

Hane F., Ka A., 2014, « Vieillesse et handicap. La prise en charge des personnes âgées dépendantes à Dakar », in Boëtsch G., Macia E., Gueye L., Jaffré Y. (dir.), *Santé et sociétés en Afrique de l'Ouest*, Paris, Centre national de la recherche scientifique (CNRS), p. 159-170.

Harre D., Gazel H., Moriconi-Ebard F., 2015, « Les nouveaux territoires urbains d'Afrique de l'Est », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, n° 27-28.
<https://tem.revues.org/3100#quotation>

International Labour Organization (ILO), 2014, *World social protection report 2014/15: Building economic*

recovery, inclusive development and social justice, Genève, ILO, 364 p.

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_245201.pdf

Kanté A.M., Pison G., 2010, « La mortalité maternelle en milieu rural sénégalais. L'expérience du nouvel hôpital de Ninéfescha », *Population*, vol. 65, n° 4, p. 753-779.

<http://www.cairn.info/revue-population-2010-4-page-753.htm%22%20target=>

Macia E., Dial F.B., Montepare J.M., Hane F., Duboz P., 2017, « Ageing and the body: one African perspective », *Ageing & Society*.

doi.org/10.1017/S0144686X17001313

Macia E., Duboz P., Gueye L., 2010, « Les dimensions de la qualité de vie subjective à Dakar », *Sciences sociales et santé*, vol. 28, n° 3, p. 75-84.

Macia E., Duboz P., Montepare J.M., Gueye L., 2015, « Social representations of older adults [magget] in Dakar », *Ageing & Society*, vol. 35, n° 2, p. 405-427.

Macia E., Gueye L., Duboz P., 2016, « Hypertension and obesity in Dakar », *Senegal. PLoS ONE*, vol. 11, n° 9. DOI:10.1371/journal.pone.0161544.

Ministère de l'Économie et des Finances (Burkina Faso), Comité national du recensement (CNR), Bureau central du recensement (BCR), Institut national de la statistique et de la statistique (INSD), 2009, *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH 2006). Résultats définitifs*, Thème 7 : « Mortalité, Ouagadougou », 96 p.

http://www.insd.bf/documents/publications/insd/publications/resultats_enquetes/autres%20enq/Resultats_definitifs_RGPH_2006.pdf

Ndiaye S., Ayad M., 2006, *Sénégal. Enquête démographique et de santé 2005*, Centre de recherche pour le développement humain (Sénégal) et ORC Macro, Calverton (USA)

<http://www.measuredhs.com/pubs/pdf/FR177/FR177.pdf>

Nowik L., Azammam S., Sajoux M., Hamzaoui K., 2012, « L'évolution de la cohabitation intergénérationnelle au Maroc: les solidarités privées mises à l'épreuve », in *Relations intergénérationnelles, Enjeux démographiques*, Actes du XVI^e Colloque de l'AIDELF, 2010 Juin 21-24, Genève (Suisse), s. p.
<https://www.erudit.org/livre/aidelf/2010/004169co.pdf>

Omran A.R., 1971, « The epidemiologic transition: a theory of the epidemiology of population change », *Milbank Quarterly*, vol. 49, n° 4, p. 509-538.

Organisation mondiale de la santé (OMS), 2016, *Stratégie et plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé 2016-2020: vers un monde où chacun puisse vivre longtemps et en bonne santé*, 69^e Assemblée mondiale de la santé, Mai 28, Genève, OMS.
http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA69/A69_R3-fr.pdf

Organisation des Nations unies (ONU), 2014a, *World urbanization prospects. The 2014 revision*, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 517 p.
<https://esa.un.org/unpd/wup/publications/files/wup2014-report.pdf>

ONU, 2014b, *World urbanization prospects. The 2014 revision. Highlights*, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 32 p.
<https://esa.un.org/unpd/wup/Publications/Files/WUP2014-Highlights.pdf>

ONU, 2015a, *World population prospects. The 2015 revision*, custom data acquired via website, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

ONU, 2015b, *Profiles of ageing 2015*, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.
<https://esa.un.org/unpd/popdev/Profilesofageing2015/index.html>

ONU, 2016, « Sub-Saharan Africa's growing population of older persons », *Population Facts*, n° 1, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 2 p.

http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2016-1.pdf

ONU-Habitat, 2014, *L'état des villes africaines 2014. Réinventer la transition urbaine*, Nairobi (Kenya), ONU-Habitat, 278 p.

Pison G., 2009, « Le vieillissement démographique sera plus rapide au Sud qu'au Nord », *Population et sociétés*, n° 457, 4 p.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2016, *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016. Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*, New York, PNUD, Bureau régional pour l'Afrique, 214 p.

Rouamba G., 2015, « Nous étions en ville, nous sommes maintenant en brousse ! L'expérience de déguerpissement d'une femme âgée à Ouagadougou (Burkina Faso) ». *Cidades, Comunidades e Territórios*, n° 30, p. 15-26.

Sajoux M., 2015, « Introduction : penser les vieilleses à l'aune des diversités africaines », *Mondes en développement*, vol. 171, n° 3, p. 7-10.

<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2015-3-page-7.htm>

Sajoux M., Golaz V., Lefèvre C., 2015, « L'Afrique, un continent jeune et hétérogène appelé à vieillir : enjeux en matière de protection sociale des personnes âgées », *Mondes en développement*, vol. 171, n° 3, p. 11-30.

<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2015-3-page-11.htm>

Sajoux M., Ka O., Ka A., Macia E., (à paraître), « Soins à domicile, hébergement temporaire et accompagnement du grand âge à Dakar : enjeux soulevés pour les politiques publiques », in J.-N. Ferrié, I. Dkhissi, F. Mourji, A. Oulidi (dir.), *Politiques publiques, solidarités et vieillissement en Afrique*, Rabat, Presses de l'université internationale de Rabat.

Vimard P., Fassassi R., 2011, « Démographie et développement en Afrique : éléments rétrospectifs et prospectifs », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 40, n° 2, p. 331-364.
<http://id.erudit.org/iderudit/1011544ar>

Article paru dans *Retraite et société*, numéro 76

Résumés des articles parus dans *Retraite et société*, n° 76

MARCHAL H., « LE VILLAGE DANS LA VILLE : L'EXPÉRIENCE
D'UN QUARTIER QUI FAIT TERRITOIRE ET LIEU »,
RETRAITE ET SOCIÉTÉ, N° 76.

À partir d'une enquête de terrain menée entre 2013 et 2015 au sein d'un quartier pavillonnaire d'une agglomération urbaine de l'Est de la France – quartier en proie à un fort vieillissement de sa population –, l'article analyse les rapports au quartier des plus de 65 ans. Le propos veut notamment saisir les raisons pour lesquelles un tel espace, composé de maisons à étages de fait peu adaptées au vieillissement, est le théâtre d'initiatives habitantes et d'une vie sociale dense. Comment comprendre qu'un tel quartier soit vécu comme un « village avec une âme » ? La question mérite d'autant plus que l'on y prête attention que les morphologies de l'étalement urbain, se traduisant par la construction de quartiers pavillonnaires, n'ont pas envisagé le vieillissement dans leur processus de développement. Les résultats de la recherche mettent en évidence à quel point le quartier est ici vécu, non pas comme un espace par définition anonyme et lisse, mais à la fois comme un territoire d'engagements associatifs et comme un lieu de sociabilité aux multiples scènes (supermarché, centre historique...). De ce point de vue, la recherche souligne qu'à partir du moment où un quartier conjugue accessibilité, sécurité et convivialité, les aînés s'y projettent en espérant y « bien vieillir ». Ce faisant, l'article vise à montrer que ce n'est, en l'occurrence, pas tant le pavillon qui est mis en avant ici, mais le quartier. Il en résulte de fortes attentes pour que celui-ci ne devienne pas une zone d'incertitude.

• **Mots clés :** pavillonnaire ; quartier ; vieillissement ; sociabilité.

VILLAGE IN THE CITY: THE EXPERIENCE OF A DISTRICT THAT STANDS AS TERRITORY AND VENUE

On the basis of a field survey led between 2013 and 2015 in a residential district of an urban agglomeration in north-eastern France – a district faced with substantial population ageing –, this article analyses the relationships of over-65s to the district. It notably seeks to understand the reasons why this space, composed of one-storey houses ill-adapted to ageing, is home to numerous initiatives by its inhabitants and a busy social life. Why is such a district experienced as a “village with a soul”? This question beckons all the more attention as the morphologies of urban sprawl, reflected in the construction of residential neighbourhoods, did not take ageing into account in their development process. The research results demonstrate the extent to which the district here is seen not as a space that is by definition anonymous and featureless, but as both a territory of commitments on the part of organisations and a place of sociability with numerous stages (supermarket, historic centre, etc.). From this standpoint, the research underlines that where a district offers accessibility, safety and friendliness, seniors can project themselves and hope to “age well” there. By doing so, the article aims to show that it is not so much the individual home that is important but the district in itself. This results in strong expectations that the district does not become a zone of uncertainty.

• **Keywords:** suburban housing; area; ageing; sociability.

**SAJOUX M., MACIA E., « HÉTÉROGÉNÉITÉ TERRITORIALE
DES VIEILLES EN AFRIQUE : APPROCHE GLOBALE ET ÉTUDES
DE CAS AU SÉNÉGAL », *RETRAITE ET SOCIÉTÉ*, N° 76.**

Avancement différencié dans le processus de transition démographique, disparités en matière de développement humain, performances économiques inégales, urbanisation accélérée et multiforme : la complexité et la multipli-

cité des contextes démographiques et économiques caractérisent le continent africain et illustrent son hétérogénéité territoriale. L'Afrique devrait connaître dans les prochaines décennies une croissance démographique fulgurante et, en même temps, un phénomène totalement nouveau pour elle : la forte et rapide augmentation des effectifs de personnes âgées. Or, pour le moment, les politiques nationales intègrent plus fréquemment dans leurs priorités les besoins des jeunes générations que ceux du « grand âge ». En raison des disparités socio-économiques marquées entre milieux urbains et ruraux, de l'urbanisation croissante et des enjeux que celle-ci soulève en matière de logement, de pauvreté et d'évolutions des relations intergénérationnelles, le vieillissement est vécu de manière très hétérogène sur ce continent. La mobilisation de plusieurs échelles d'analyse permet de mettre en exergue la manière dont les disparités territoriales influent sur la variabilité des modalités du vieillir en Afrique, mais aussi les récurrences de certaines situations porteuses de nombreux questionnements. Témoins de l'hétérogénéité territoriale du Sénégal, deux études de cas illustrent la très inégale répartition spatiale des services de santé et leur rôle dans l'accentuation de la vulnérabilité des personnes âgées. Même si les pays africains sont confrontés à de multiples priorités économiques et sociales concernant les jeunes générations, l'intégration du territoire en tant que variable clé des politiques de la vieillesse gagnerait à être davantage considérée par les pouvoirs publics et les chercheurs.

• **Mots clés :** Afrique ; territoire ; vieillesse ; vieillissement ; conditions de vie ; inégalités ; Sénégal.

THE TERRITORIAL HETEROGENEITY OF AGEING IN AFRICA: A GLOBAL APPROACH AND CASE STUDIES IN SENEGAL

The African continent and its territorial heterogeneity are characterised and illustrated by a complexity and diversity of demographic and economic contexts, including differentiated stages in the process of demographic transition, uneven economic performance, and accelerated and multiform urbanisation. Population growth in Africa is set to explode in the coming decades and the continent will also be faced with a phenomenon it has not previously encountered: a substantial and rapid increase in the number of older persons. Yet for now, national policies more frequently prioritise youth than people in their old age. Owing to considerable socio-economic disparities between urban and rural areas, as well as growing urbanisation and the

resulting issues in housing, poverty and changes in inter-generational relationships, ageing is experienced in a number of contrasting ways on the continent. The use of several levels of analysis sheds light on the way in which territorial disparities influence the variability of the ageing process in Africa, and on the recurrence of certain situations raising numerous questions. Reflecting the territorial heterogeneity of Senegal, two case studies illustrate the highly uneven spatial distribution of healthcare services and the role they play in accentuating the vulnerability of older persons.

- **Keywords:** Africa; territory; old-age; ageing; living conditions; inequalities; Senegal.

BLANCHET M., PIHET C., CHAPON P.-M., « VIEILLESSES ET TERRITOIRES : CADRES THÉORIQUES ET ENJEUX EMPIRIQUES », *RETRAITE ET SOCIÉTÉ*, N° 76.

Du latin *territorium*, le territoire désigne selon Guy Di Méo (1998) « une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire » (Di Méo, 1998, p. 42). Édifice matériel et idéal, le territoire ne fonctionne pas comme un support neutre et univoque et varie selon différents processus d'appropriation. Dans un contexte de vieillissement de la population, géographiquement différencié, et de politiques gérontologiques sectorisées et individualisées, le territoire s'est progressivement imposé comme un moyen de compréhension des problématiques gérontologiques et d'action sur le plan politique. Aujourd'hui, l'intérêt pour la notion de « territoire » est visible au sein de la gérontologie, à travers des programmes mondiaux comme celui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en faveur des « Villes et communautés amies des aînés » (Vada) ou dans la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (décembre 2015). Fort de cette orientation, l'objectif de l'article consistera à présenter la force du concept de « territoire » dans l'appréhension des dynamiques gérontologiques, notamment en montrant en quoi une approche systémique de cette notion s'avère propice à la compréhension des processus de production, d'organisation, d'inclusion et d'exclusion dans le domaine gérontologique.

- **Mots clés:** vieillissement ; territoire ; politique

AGEING AND TERRITORIES: THEORETICAL FRAMEWORKS AND EMPIRICAL ISSUES

According to Guy Di Meo (1998) the concept of territory means «ownership of both economic, ideological and political (social, so) space by groups who take a particular representation of themselves, of their story» (p. 42). Building material and ideational, the territory does not function as a neutral and unambiguous support and varies under different ownership process. In fact, limited by borders, territory arises from the combination and confrontation of environmental, economic, political, social and demographic. In a context of an aging population and in the spatially differentiated sectorized and individualized gerontological policies, the conceptualization of area has gradually evolved into a sort of medium appreciative of gerontological issues and promoting political action. Today, interest in the concept of territory is visible in gerontology through global programs such as the WHO in favor of «Age Friendly Cities and Communities» or the Act on Adaptation aging of society (December 2015). The goal of this paper is to present the interest of the concept of territory (et/ou community) in the apprehension of gerontological dynamic, especially by showing how a systems approach proves propitious territory in the analysis and understanding production processes, organization, inclusion and exclusion in the gerontological field.

- **Keywords:** ageing; territory; policy

LORD S., NEGRON-POBLETE P., MICHEL D., « VIEILLIR CHEZ SOI DANS LA DIVERSITÉ DES FORMES URBAINES ET RURALES DU QUÉBEC, CANADA. UNE EXPLORATION DES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES VUS PAR LEURS HABITANTS », *RETRAITE ET SOCIÉTÉ*, N° 76.

Dans le cadre de la démarche « Municipalités-amies des aînés » (Mada), les municipalités québécoises sont appelées à développer une réflexion, avec un protocole d'évaluation commun, visant la mise en place d'aménagements

et services qui permettraient un vieillissement plus inclusif et actif. Dans ce contexte, si la mobilité est fortement tributaire des caractéristiques individuelles, les attributs du territoire ont aussi une incidence sur le potentiel de mobilité de ses habitants et sur leurs possibilités de participation sociale. Ainsi, la relative mixité fonctionnelle, la densité résidentielle et l'accessibilité territoriale des quartiers centraux des grandes villes sont souvent présentées comme plus favorables au vieillissement que les milieux suburbains. Mais qu'en est-il des villes moyennes, des territoires périurbains, ou des zones rurales? Est-ce que l'on serait en présence d'enjeux d'aménagement significativement différents, voire contrastés, qui nécessiteraient une démarche Mada particulière? Dans cet article nous nous penchons sur le rôle que jouent l'aménagement et l'urbanisme dans la construction et la consolidation de territoires favorables au vieillissement selon différents milieux de vie. D'abord, nous proposons une typologie de formes résidentielles déclinée dans six régions québécoises (Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Montréal, Laval, Mauricie) faisant ressortir des enjeux communs, mais souvent contrastés, voire différenciés. Ensuite, nous débattons de ces enjeux à la lumière de sept groupes de discussion menés avec des aînés de ces territoires. Si la complexité des enjeux apparaît déterminante, leur dénominateur commun qu'est le couple proximité/accessibilité ressort comme un objet de réflexion et d'intervention multidisciplinaire privilégié et fondamental.

• **Mots clés:** vieillissement ; urbanisme ; Mada ; forme urbaine ; métropolitain ; ville moyenne ; rural ; chez soi.

AGEING AT HOME IN A DIVERSE SET OF URBAN AND RURAL FORMS IN QUÉBEC, CANADA. EXPLORING ISSUES IN THE DEVELOPMENT OF TERRITORIES AS SEEN BY THEIR INHABITANTS

As part of the "Age-Friendly Cities" (AFC) initiative, Québecois municipalities are called on to develop thinking with a common assessment protocol aimed at the implementation of facilities and services for more inclusive and active ageing. In this context, while mobility depends to a great extent on individual characteristics, the attributes of the territory also have an impact on the mobility potential of its inhabitants and their possibility to contribute to society. As such, the relative functional diversity, residential population density and territorial accessibility of the central districts of large towns are often presented as more favourable to ageing than suburban areas. So where does

that leave medium-sized towns, peri-urban territories and rural areas? Are they home to substantially different, and even contrasted, development issues requiring a particular AFC policy? In this article, we look at the role played by development and urban planning in the construction and consolidation of territories favourable to ageing according to different living environments. We start by proposing a typology of residential forms in six regions of Québec (Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Montréal, Laval and Mauricie), highlighting common but often contrasted, and even differentiated, issues. We then debate these issues in the light of seven discussion groups organised with seniors in these territories. While the complexity of the issues appears fundamental, their common denominator is that the combination of proximity and accessibility proves to be a privileged and fundamental subject of multidisciplinary discussion and intervention.

• **Keywords:** ageing; urban planning; AFC; urban form; metropolitan; medium-sized town; rural; at-home.

Trois fois par an, ne manquez pas votre rendez-vous avec *Retraite et société*

Retraite et société (R&S) est une revue scientifique pluridisciplinaire (démographie, droit, économie, sociologie, histoire...), à comité de lecture.

Créée en 1992, elle est éditée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav). Elle propose des articles inédits qui traitent de questions relatives aux travailleurs âgés, à la retraite et au vieillissement. Les numéros sont généralement thématiques, mais la revue s'enrichit ponctuellement d'articles spontanés publiés en varia (une fois par an).

L'organisation de la revue est assurée par un rédacteur en chef, un comité éditorial (CE), un comité de rédaction (CR) et un responsable éditorial.

Ne manquez pas votre rendez-vous avec *R&S* trois fois par an dans son édition imprimée et retrouvez-la, dans sa version dématérialisée, sur le portail de revues en sciences humaines et sociales (Cairn), où elle est également accessible depuis 2007.



Numéros déjà parus

- 59 août 2010 > L'état de santé des travailleurs âgés
- 60 février 2011 > Comportements face à la retraite : approche économique
- 61 août 2011 > Cohérence entre politique familiale et système de retraite
- 62 février 2012 > Ressources et logement pendant la retraite : quels sont les liens ?
- 63 août 2012 > Les trajectoires professionnelles et la retraite des femmes
- 64 décembre 2012 > Les relations intergénérationnelles en dehors de la famille
- 65 juin 2013 > Le vieillissement actif
- 66 octobre 2013 > Varia
- 67 décembre 2013 > Enjeux et ambivalences de la médicalisation de la vieillesse
- 68 sept. 2014 > Vieillissement, âge et capacité
- 69 déc. 2014 > La maladie d'Alzheimer : expérience et regard pluriels
- 70 juin 2015 > Pauvreté et vieillissement
- 71 sept. 2015 > Varia
- 72 déc. 2015 > Pénibilité : un compte à rendre ?
- 73 juin 2016 > Éclairages variés sur la retraite et les retraités
- 74 sept. 2016 > Évaluer les effets des réformes des retraites
- 75 déc. 2016 > Les gérontechnologies : mythe ou réalité ?
- 76 juin 2017 > Vieillissement et territoires (partie 1)

À paraître

- 79 juin 2018 > Vieillissement et territoires (partie 2)
- 78 déc. 2017 > Varia
- 77 sept. 2017 > Vieillissement au travail : pratiques organisationnelles

Pour soumettre un article

retraiteetsociete@cnav.fr

Pour toute information complémentaire

Service éditions scientifiques - 635

DSPR – Cnav

110, avenue de Flandre

75951 Paris CEDEX 19

Merci d'utiliser si possible les logiciels Word pour PC - Excel pour PC

Responsable éditoriale: carine.cordier@cnav.fr

www.statistiques-recherches.cnav.fr/

Dans **Publications**, retrouvez **Retraite et société**. En consultation libre, le sommaire et les résumés de chaque nouveau numéro ; dans « Entretiens et petites actus », des extraits des articles publiés dans la revue ou des interviews réalisées avec des spécialistes de la retraite et du vieillissement. Si vous souhaitez contribuer à la revue, tous les thèmes des numéros à venir sont dans « Publier dans Retraite et société ».

Directeur de la publication : Renaud Villard
Directeur scientifique : Jim Ogg
Responsable éditoriale : Carine Cordier
Graphiste : kit-de-com.fr

Service éditions scientifiques
DSPR – Cnav

110, avenue de Flandre
75951 Paris CEDEX 19
Tel. : 33 (0)1 55 45 52 87

Imprimé en France par Corlet Numérique
Dépôt légal : janvier 2018
ISSN : 2109-0823

Vieillesse et territoires Défis démographiques, enjeux démocratiques (extraits)

Le village dans la ville : l'expérience d'un quartier
qui fait territoire et lieu
> Hervé Marchal

Hétérogénéité territoriale des vieillissements en Afrique :
approche globale et études de cas au Sénégal
> Muriel Sajoux, Enguerran Macia

Service éditions scientifiques
DSPR – Cnav
110, avenue de Flandre
75951 Paris Cedex 19
Tel. : 33 (0)1 55 45 52 87

Imprimé en France par Corlet Numérique
Dépôt légal : mars 2018
ISSN : 2109-0823